



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

44^e LÉGISLATURE, 1^{re} SESSION

Comité permanent du patrimoine canadien

TÉMOIGNAGES

NUMÉRO 143

Le lundi 2 décembre 2024

Présidente : L'honorable Hedy Fry



Comité permanent du patrimoine canadien

Le lundi 2 décembre 2024

• (1110)

[Français]

La présidente (L'hon. Hedy Fry (Vancouver-Centre, Lib.)):
Je déclare la séance ouverte.

Bonjour à tous.

[Traduction]

Il s'agit de la 143^e réunion du Comité permanent du patrimoine canadien de la Chambre des communes.

Avant de commencer, je vais faire quelques remarques d'ordre administratif.

Pour les personnes présentes dans la salle, il y a un petit autocollant rond placé sur le bureau devant vous. C'est là que vous devez mettre votre appareil. Si vous ne le faites pas, cela crée une interférence avec la transmission du son. Il y a également un petit carré d'instructions que vous devez lire, pour savoir quoi faire.

Personne n'est autorisé à prendre des photos des informations concernant le Comité, car elles sont affichées à l'écran ici. Vous pourrez plus tard les obtenir en ligne.

La réunion d'aujourd'hui se déroule sous une forme hybride, et cela nous cause un petit problème, car deux de nos intervenants qui doivent témoigner ce matin ont toujours du mal à se connecter. Je vous dirai de qui il s'agit.

Nous allons commencer, puis j'espère que les techniciens les auront aidés à se connecter.

[Français]

Il s'agit des témoins représentant la Fédération nationale des communications et de la culture et le Syndicat des travailleuses et travailleurs de Radio-Canada.

[Traduction]

Ils ont du mal à se connecter.

Nous allons commencer, puis je suspendrai les travaux lorsqu'il sera temps de leur donner la parole. Ils peuvent venir, mais nous devons ensuite leur demander de présenter leur déclaration de cinq minutes pour que nous puissions continuer. Si nous attendons encore longtemps, nous ne commencerons jamais la réunion à temps. Donc allons-y.

Je vous rappelle tous que, lorsque vous prenez la parole, vous devez vous adresser à la présidence. Les questions sont posées par l'entremise de la présidence, et les réponses sont adressées à la présidence.

Encore une fois, tous les tests de connexion ont été effectués, sauf pour les deux personnes en question.

Nous allons commencer par les premiers témoins, Kris Sims et Ryan Thorpe, de la Fédération canadienne des contribuables. Vous pouvez vous partager le temps, mais vous aurez cinq minutes au total pour présenter votre déclaration. Je vais vous avertir lorsqu'il restera 30 secondes, littéralement, pour que vous puissiez conclure. Si vous n'arrivez pas à terminer votre exposé, vous pourrez aborder vos sujets pendant la période de questions et de réponses.

Qui parlera en premier? Madame Sims, allez-y. Vous avez cinq minutes. Merci.

Mme Kris Sims (directrice, Alberta, Fédération canadienne des contribuables): Merci de nous avoir invités à nous adresser à vous tous aujourd'hui.

Je m'appelle Kris Sims. Je suis directrice pour l'Alberta de la Fédération canadienne des contribuables. Je suis accompagnée de mon collègue, Ryan Thorpe, le journaliste enquêteur pour la FCC.

Nous sommes ici pour parler au nom de milliers de contribuables travaillants qui veulent définancer CBC/Radio-Canada. Cela doit se faire pour trois raisons importantes: le coût de CBC/Radio-Canada, le fait que presque personne ne regarde CBC/Radio-Canada, et le fait que les journalistes ne devraient pas être payés par le gouvernement.

Le premier élément est le coût. CBC/Radio-Canada reçoit cette année 1,4 milliard de la part des contribuables. Cet argent pourrait plutôt servir à payer les salaires d'environ 7 000 ambulanciers et 7 000 policiers. Il pourrait plutôt aider à payer l'épicerie d'environ 85 000 familles canadiennes, pour une année. Au lieu de cela, les contribuables versent 1,4 milliard de dollars pour que CBC/Radio-Canada puisse distribuer des primes faramineuses, obtenir des cotes d'écoute excessivement basses et surpayer ses cadres déconnectés.

Catherine Tait, PDG de CBC/Radio-Canada, a refusé de dire au Comité si elle touchera une indemnité de départ lorsqu'elle quittera le radiodiffuseur public. Mme Tait estime qu'il s'agit d'une « affaire personnelle ». Ce n'est pas personnel s'il s'agit de l'argent des contribuables. Les documents obtenus par la Fédération canadienne des contribuables montrent que Mme Tait a reçu entre 460 000 \$ et 551 000 \$ cette année, en plus d'une prime pouvant atteindre 28 %. Cela représente 154 000 \$. Cette prime est plus élevée que le revenu moyen d'une famille canadienne dans une année.

Vers la même période l'an dernier, CBC/Radio-Canada a demandé plus d'argent. Par la suite, juste avant Noël, CBC/Radio-Canada a annoncé des mises à pied dans ses salles de presse. J'ai travaillé dans bien des salles de rédaction, et ce n'est pas toujours rose d'être congédié, mais qu'en est-il des primes versées à ce même moment? Des documents obtenus par la FCC montrent que CBC/Radio-Canada a distribué des primes totalisant 18 millions de dollars. Comme l'ont déclaré les Amis des médias canadiens, un groupe de supporters de CBC/Radio-Canada: « Cette décision est profondément déconnectée et est indigne dans le cas de notre radiodiffuseur public national. »

Nous remercions les députés du Parti conservateur, du Bloc et du NPd d'avoir voté pour tenir CBC/Radio-Canada responsable de ces primes.

Jetons un coup d'œil à l'auditoire. Selon le récent rapport trimestriel de CBC/Radio-Canada, sa part d'auditoire du réseau de nouvelles est de 1,7 %, ce qui signifie que plus de 98 % des Canadiens choisissent de ne pas regarder la chaîne de nouvelles de CBC/Radio-Canada. Voici les dernières nouvelles pour le Comité. Selon les documents obtenus par la FCC, l'auditoire du journal télévisé du soir de CBC/Radio-Canada est si faible qu'on a du mal à le mesurer. À Toronto, le bulletin de nouvelles de six heures de CBC/Radio-Canada est regardé par 0,7 % de la population de la ville. Les émissions de divertissement de CBC/Radio-Canada ne font guère mieux que ses nouvelles. *Murdoch Mysteries*, émission qui n'est pas produite par la CBC, tire le plus grand auditoire, avec environ 1,9 % de la population.

Enfin, les journalistes ne devraient pas être payés par le gouvernement. Une presse libre signifie des journalistes libres du gouvernement. Un journaliste payé par le gouvernement est en conflit d'intérêts direct. Vous ne pouvez pas obliger le puissant gouvernement à rendre des comptes quand vous comptez sur lui pour votre chèque de paye. CBC/Radio-Canada est un média financé par le gouvernement. Ce financement a déformé le paysage médiatique pendant des dizaines d'années, désavantageant des entreprises médiatiques privées, et c'est une maladie contagieuse. D'autres entreprises médiatiques sont désormais également rémunérées par l'État. En même temps, la confiance envers le journalisme a dégringolé. Environ 55 % des Canadiens pensent maintenant que les journalistes « tentent délibérément de tromper les gens en disséminant de l'information qu'ils savent erronée ou largement exagérée ».

Les Canadiens ont besoin d'une presse qui est libre du gouvernement, afin de pouvoir tenir leur gouvernement responsable.

CBC/Radio-Canada est un énorme gaspillage d'argent. Presque personne ne la regarde, et les journalistes ne devraient pas être payés par le gouvernement. Il est temps de définancer CBC/Radio-Canada.

• (1115)

La présidente: Merci beaucoup. Vous avez terminé pile à temps.

Je me tourne maintenant vers Marla Boltman et Sarah Andrews, des Amis des médias canadiens. Nous pouvons commencer.

Qui d'entre vous aura la parole, ou est-ce que vous le ferez toutes les deux?

Mme Marla Boltman (directrice générale, Les Amis des médias canadiens): Bonjour, je suis Marla Boltman. Je vais parler en premier, et Mme Andrews me suivra.

La présidente: Très bien. Vous n'avez malgré tout que cinq minutes à vous partager. Merci.

Madame Boltman, vous avez la parole.

Mme Marla Boltman: Madame la présidente et mesdames et messieurs, merci de nous avoir invitées à comparaître ce matin.

Encore une fois, je m'appelle Marla Boltman. Je suis directrice générale des Amis des médias canadiens, un mouvement non partisan et à but non lucratif de citoyens et de citoyennes qui veillent à assurer la présence des voix d'ici au sein de nos médias.

Encore une fois, je suis accompagnée de Sarah Andrews, notre directrice des Relations gouvernementales et avec les médias, qui terminera notre déclaration liminaire en français.

Depuis presque 40 ans, notre organisation défend fièrement CBC/Radio-Canada et le rôle essentiel de la société dans la vie publique des Canadiens. Nos partisans entrent dans la catégorie des 75 % de Canadiens qui ont dit aux sondeurs aimer le travail que fait CBC/Radio-Canada ou vouloir conserver CBC/Radio-Canada, mais avec des améliorations.

Parlons franchement. Comme bon nombre d'entre vous, notre organisation était ici lors des compressions majeures à CBC/Radio-Canada sous le gouvernement Mulroney. En fait, c'est là que nous avons commencé nos activités. Nous étions ici pour les compressions sous le gouvernement Chrétien; nous étions ici pour les compressions sous le gouvernement Harper, et nous sommes toujours ici en attente que le gouvernement Trudeau fournisse l'argent qu'il a promis lors de la dernière élection.

En dollars réels rajustés en fonction de l'inflation, ces coupures et ces engagements non réalisés ont représenté une réduction de 36 % des crédits parlementaires de CBC/Radio-Canada. Entretemps, les attentes et les exigences ont augmenté. Les programmes autochtones ont assumé un rôle plus important, et la nécessité d'améliorer les services en français a entraîné une augmentation de 44 % des crédits parlementaires maintenant réservés à Radio-Canada. Toutes ces améliorations importantes ont signifié qu'il en restait moins pour les services en anglais.

Les technologies médiatiques ont aussi changé. Une société beaucoup plus petite a dû suivre ses auditoires sur Internet tout en continuant de les servir à la télévision et à la radio. L'argent nécessaire pour le faire devait venir de quelque part. Il a dû être récupéré de la télévision anglophone de la CBC.

Depuis 2013, nous avons observé une réduction de 40 % en dollars budgétaires réels pour la télévision anglophone. Au cours des dix dernières années, les dépenses ont diminué de 212 millions à 114 millions de dollars. Comme vous, nous avons été témoins de ce déclin et de cette déflation, où les Canadiens ne cessent de recevoir une offre télévisuelle en anglais de plus en plus petite, et nous avons vu nos auditoires aux heures de grande écoute pour nos émissions télévisées en anglais sous-financées chuter de 6,8 % à 5,2 %, aussi en dix ans. Ce sont les chiffres que tout le monde cite, mais entretemps, les cotes d'écoute de la première chaîne de CBC/Radio-Canada, de cbcnews.ca et de tous les services de Radio-Canada demeurent excellentes.

Pour que tous les Canadiens soient entièrement satisfaits avec CBC/Radio-Canada, il faudra deux choses: un financement à long terme adéquat et une vision. Nous avons besoin de ces éléments maintenant, car un radiodiffuseur public national robuste est particulièrement vital à une époque où l'ensemble de notre secteur médiatique canadien et de notre souveraineté nationale sont fortement menacés.

C'est le message que nos partisans, vos électeurs, veulent vous apporter. Ils ne veulent pas parler de définancer CBC/Radio-Canada, d'éliminer les nouvelles locales ou de réduire au silence des conteurs canadiens de talent. Ce dont ils veulent parler, c'est de la façon dont CBC/Radio-Canada peut servir ses auditoires ainsi que leurs voix et leurs valeurs. Ils comptent sur nous et sur vous pour trouver des solutions qui profitent à tous.

• (1120)

[Français]

Mme Sarah Andrews (directrice, Relations gouvernementales et avec les médias, Les Amis des médias canadiens): La semaine dernière, Mme Catherine Tait a comparu devant ce comité pour la cinquième fois cette année.

Il est temps de passer à un autre appel. Nous devons plutôt travailler ensemble à créer un radiodiffuseur public encore meilleur pour ses actionnaires, soit le grand public canadien.

Nous vous suggérons de commencer par ce qui suit.

Tout d'abord, tout ce qui concerne CBC/Radio-Canada ne devrait pas être une question partisane. Le radiodiffuseur public doit servir toute la population, peu importe l'allégeance politique.

Deuxièmement, la question de la gouvernance peut sembler une question politique aride, mais elle est fondamentale. Les nominations au conseil d'administration devraient être beaucoup plus indépendantes. Il devrait revenir au conseil d'administration, et non au premier ministre, d'embaucher et de licencier le président ou la présidente.

De plus, tout comme cela se fait pour la BBC, le Parlement devrait négocier une charte à long terme avec le conseil d'administration de CBC/Radio-Canada. Cette charte comprendrait des engagements en matière de performance, de responsabilité publique et de financement.

Troisièmement, CBC/Radio-Canada doit mettre l'accent sur la production de nouvelles locales et régionales. Elle y parviendra en envoyant plus de personnel sur le terrain, ce qui nécessitera plus d'argent. L'embauche de 25 journalistes dans tout le pays, grâce à l'argent prévu dans la Loi sur les nouvelles en ligne, constitue un bon début et nous devons en avoir davantage.

Quatrièmement, nous déconseillons la stratégie consistant à tenter de sauver les meubles en éliminant la programmation de divertissement, autant pour les populations anglophones que pour les populations francophones. CBC/Radio-Canada est la meilleure plateforme qui soit pour diffuser les émissions phares qui racontent nos histoires. Les gens ne veulent pas perdre cette programmation. Au contraire, ils veulent plus de contenus.

Le moment est venu de protéger notre radiodiffuseur public pour notre démocratie, pour notre souveraineté culturelle et pour les générations à venir.

Merci.

[Traduction]

La présidente: Merci beaucoup. C'était excellent.

Nous allons maintenant passer à la troisième témoin, qui est Brigitte Wellens, de Voice of English-speaking Québec. Elle est la directrice générale de l'organisation.

Madame Wellens, vous avez cinq minutes, s'il vous plaît.

Mme Brigitte Wellens (directrice générale, Voice of English-Speaking Québec): Madame la présidente et mesdames et messieurs, merci beaucoup de m'avoir invitée à parler de ce sujet très important.

Comme on l'a déjà mentionné, je m'appelle Brigitte Wellens. Je suis directrice générale d'une organisation communautaire appelée Voice of English-speaking Québec, ou VEQ, qui a été fondée en 1982. Nous sommes une organisation communautaire à but non lucratif qui se consacre à la préservation et à la promotion des intérêts d'une communauté anglophone dynamique dans la grande région de Québec.

Ce qu'il est important de noter concernant notre population, c'est que tous les cinq ans, de 20 % à 25 % de la population de notre région est renouvelée par l'arrivée de nouveaux arrivants. Les médias locaux font non seulement partie intégrante de leur processus d'intégration, mais ils sont au cœur de la vitalité de notre communauté. Sans eux, les communautés subissent une érosion progressive de leur capacité collective de célébrer les histoires et les réalisations locales, ou de réagir aux questions et aux difficultés qui touchent les membres de la communauté au quotidien, dans l'ensemble du Québec.

Notre communauté représente seulement 2,3 % de la grande région de Québec, ou tout juste plus de 17 000 personnes de la population locale. Elle est répartie sur un très vaste territoire, et il n'y a pas de grandes concentrations dans une zone précise de la région; c'est donc pourquoi il est absolument essentiel d'apporter l'information aux gens en temps opportun et d'une manière accessible à tous.

Le financement devrait permettre à CBC/Radio-Canada de doter adéquatement en ressources les stations locales et de leur permettre de réagir aux nouvelles fraîches, aux histoires, aux événements locaux et aux activités afin de promouvoir ce qui se passe sur le terrain. Nous sommes une organisation de la base, et je pense que CBC/Radio-Canada devrait s'associer à nous pour promouvoir et améliorer la vitalité de la communauté dans les régions de la province. Elle devrait également disposer des ressources adéquates pour le faire, en tant que société de radiodiffusion publique, afin d'être une participante active, aux côtés d'intervenants locaux et de membres de la communauté, et d'avoir une incidence positive sur la vitalité de notre communauté dans l'ensemble de la province.

Pour ce qui est de la représentation et des voix locales, en tant que directrice générale de l'organisation depuis les neuf dernières années et membre du conseil d'administration pendant sept ans au préalable, j'ai assisté au déclin constant des ressources locales. Une bonne partie de notre contenu n'est pas enregistrée à Québec, et j'ai vu la participation du personnel local de CBC/Radio-Canada à nos événements et à nos activités rassemblant les membres de la communauté de l'ensemble de notre région diminuer.

Il est très important d'améliorer non seulement l'accès au contenu produit, mais aussi les ressources financières auxquelles CBC/Radio-Canada a accès. Nous entendons parler du définancement de CBC/Radio-Canada. Au contraire, je pense que nous devrions améliorer ou augmenter le financement auquel la société a accès. Lorsque nous le comparons à celui du reste des radiodiffuseurs et des producteurs de nouvelles du monde, il nous manque des fonds, car nous recevons de 40 % à 50 % moins que d'autres radiodiffuseurs et producteurs. Nous devrions chercher à savoir quelles sont les cotes d'écoute réelles de CBC/Radio-Canada par habitant à la radio et à la télévision.

Je ne saurais insister assez là-dessus. Nos nouveaux arrivants vont à la source de ce qui est le plus accessible pour eux. À Québec, c'est la première chaîne de CBC/Radio-Canada, mais elle est parsemée de petites vidéos d'autres régions, car il s'agit de la seule source de nouvelles locales et de contenu de toute la province de Québec. Je parle d'environ six ou sept heures par semaine. J'aimerais voir non pas une diminution, mais une amélioration de ces services et que ceux-ci soient plus réactifs sur le terrain dans les reportages locaux et les nouvelles qui vont au cœur de tous les membres de notre communauté.

Merci beaucoup.

• (1125)

La présidente: Merci beaucoup, madame Wellens.

Je vais suspendre les travaux afin de voir si nous pouvons entendre Mme Charette. C'est la personne dont le son fonctionnait mal. Nous suspendons les travaux.

• (1125)

(Pause)

• (1130)

La présidente: Nous avons toujours du mal à connecter Mme Charette, alors nous allons poursuivre.

Nous allons passer à la période de questions et de réponses. Le premier segment est de six minutes, et cela comprend la question et la réponse.

Je vais commencer par M. Kurek, des conservateurs, pour six minutes, s'il vous plaît.

M. Damien Kurek (Battle River—Crowfoot, PCC): Merci beaucoup, madame la présidente. Je me réjouis d'avoir cette conversation aujourd'hui.

Madame Sims et monsieur Thorpe, nous avons entendu mercredi dernier la nouvelle PDG de CBC/Radio-Canada dire qu'elle n'avait pas entendu les Canadiens s'exprimer en faveur du définancement de CBC/Radio-Canada. Je me demande si cela trouve un écho auprès de vous ou concorde avec ce que votre organisation et vous avez entendu à ce sujet depuis les dernières années.

Mme Kris Sims: En tout respect, non, cela ne concorde pas avec ce que nous observons dans notre organisation. La Fédération canadienne des contribuables réclame la suppression du financement de CBC/Radio-Canada. Nous entendons chaque jour nos partisans, et des milliers d'entre eux veulent que CBC/Radio-Canada soit définancée, alors non, cela ne concorde pas avec ce que nos partisans veulent.

M. Damien Kurek: J'ai trouvé intéressant d'entendre cette réponse mercredi. Nous avons reçu Mme Tait, la PDG actuelle, dont le mandat prendra fin au cours du prochain mois. Dans le cadre

d'une demande d'accès à l'information, il a été révélé qu'elle avait constaté que le mouvement de « définancement de CBC/Radio-Canada » prenait de l'ampleur dans l'ensemble du Canada. Je me demande si vous avez vu, au cours des dernières années... Vous avez mentionné que vous entendez souvent des gens liés à votre organisation s'exprimer. Le « définancement de CBC/Radio-Canada » prend-il de l'ampleur?

Mme Kris Sims: Voulez-vous dire le mouvement pour « définancer CBC/Radio-Canada »? Oui, assurément. J'ai été journaliste presque toute ma vie adulte, essentiellement dans les médias grand public, à l'intérieur et à l'extérieur de salles de presse, et principalement ici, à Ottawa. Je peux vous dire qu'il n'y a pas vraiment eu de mouvement sérieux pour définancer CBC/Radio-Canada il y a 15 ans, peut-être même pas il y a 10 ans. Vous le voyez maintenant littéralement sur des t-shirts, des autocollants à pare-chocs, etc.

Les gens réclament le définancement du radiodiffuseur d'État pour deux raisons. Premièrement, il s'agit d'un énorme gaspillage d'argent, un point c'est tout; 1,4 milliard de dollars est une somme d'argent ahurissante. Deuxièmement, les journalistes ne devraient pas être payés par le gouvernement. Le fait que les journalistes soient de l'aile droite, de l'aile gauche ou des extraterrestres n'a pas d'importance. Ils ne devraient pas être payés par le gouvernement, car il s'agit d'un conflit d'intérêts direct, et il y a assurément un mouvement qui prend de l'ampleur.

M. Damien Kurek: Cela ressemble à une autre chose que Justin Trudeau a brisée.

Je suis curieux, pour ce qui est de... Très souvent, nous entendons les préoccupations des gens qui disent appuyer CBC/Radio-Canada et, en fait, même ceux-là reconnaissent certaines des difficultés existantes, que ce soit les primes versées, les dépenses, le fait qu'ils n'aient pas les émissions ou les préjugés existants. Or, ils disent: « Eh bien, nous en avons besoin, parce que c'est ce qui permet aux Canadiens de recevoir leurs nouvelles. » Je me demande si vous pouvez vous prononcer sur ces commentaires souvent répétés, surtout ici, dans la capitale du pays.

Mme Kris Sims: C'est une excellente question. Cela me rappelle la déclaration que nous avons vraiment aimée des Amis des médias canadiens, qui ont dit que ces primes — d'une valeur de 18 millions de dollars — étaient indignes d'un radiodiffuseur public. Nous sommes d'accord avec eux. C'est indigne. Je pense que ce sont les primes qui attirent vraiment beaucoup l'attention dans ce cas-ci.

Cependant, si un si grand nombre de gens regardent CBC/Radio-Canada et reçoivent toutes leurs nouvelles de ce diffuseur, pourquoi est-ce que 1,7 % de la population de Toronto la regarde? C'est même moins à Calgary et à Edmonton, dans l'Ouest. Si CBC/Radio-Canada nous coûte 1,4 milliard de dollars par année et que personne ne la regarde, est-ce toujours un gaspillage d'argent? Oui, bien sûr.

• (1135)

M. Damien Kurek: À ceux qui disent: « Eh bien, c'est nécessaire pour la préservation de la culture canadienne », que répondez-vous?

Mme Kris Sims: Je trouve cela étrange, parce qu'il y a beaucoup d'entreprises médiatiques privées, et beaucoup d'autres formes de divertissement et de nouvelles que les Canadiens choisissent de regarder, d'écouter et de partager. L'idée qu'un radiodiffuseur financé par le gouvernement soit le gardien de la culture canadienne est une insulte à l'intelligence des gens et à leur propre choix. Si je ne regarde pas CBC/Radio-Canada, cela veut-il dire que je ne suis pas Canadienne? C'est absurde. Alors non, les Canadiens choisissent de ne pas regarder CBC/Radio-Canada; par conséquent, nous n'en avons pas besoin, et nous devrions la définancer.

M. Damien Kurek: Il a récemment été révélé que le gouvernement a dépensé plus de 970 000 \$ pour produire une baladodiffusion qui n'a fini par attirer que 229 abonnés. C'est beaucoup d'argent par abonné. C'est Statistique Canada qui a payé près de 1 million de dollars. Je me demande si vous avez des idées ou des commentaires concernant la somme de près de 1 million de dollars dépensée pour produire une baladodiffusion. Bien des gens en créent une à partir de leur téléphone, en marchant dans la rue, ou quoi que ce soit, pour pratiquement rien du tout, or le gouvernement dépense 1 million de dollars et ne récolte une base d'abonnés que de 229 personnes. Je me demande si vous avez des idées ou des réflexions à ce sujet.

Mme Kris Sims: D'emblée, rapidement, je pensais que j'avais mal compris lorsque j'en ai entendu parler la première fois. Je pensais que le gouvernement finançait les baladodiffusions d'autres personnes, ou quoi que ce soit d'autre, mais non, c'était une baladodiffusion d'un ministère. C'est ahurissant qu'il dépense le moindre sou pour cela.

Je vais céder la parole à mon collègue Ryan Thorpe. Il est le journaliste enquêteur pour la FCC.

Monsieur Thorpe, vous avez fait des recherches à ce sujet. Les résultats ont été tout à fait stupéfiants.

La présidente: Excusez-moi. Veuillez vous adresser à la présidente. Je vous remercie.

Il ne vous reste que quelques secondes.

M. Ryan Thorpe (journaliste enquêteur, Fédération canadienne des contribuables): Je vais juste ajouter rapidement que nous avons fouillé ces dossiers. Les coûts sont ridicules. Ils produisent des baladodiffusions qu'aucun Canadien ne demande ou pour lesquelles il ne serait pas prêt à payer. Cela se reflète dans le nombre d'abonnés, et il s'agit manifestement d'un énorme gaspillage de notre argent.

La présidente: Merci beaucoup.

Je vais maintenant passer au prochain intervenant des libéraux, qui est M. Coteau.

M. Michael Coteau (Don Valley-Est, Lib.): Merci beaucoup, madame la présidente.

Merci à nos témoins d'être ici aujourd'hui.

Je vais commencer par Mme Sims et M. Thorpe. Merci d'être ici.

Je tiens à souligner que je pense que de nombreux Canadiens conviennent avec vous que les primes étaient inacceptables. Je le reconnais. Nous avons eu une conversation dans cette salle, et il était très clair, surtout compte tenu de la situation économique dans laquelle notre pays se trouve et des difficultés auxquelles les Canadiens sont confrontés, que c'est quelque chose qui n'a pas bien passé auprès des Canadiens. Je le reconnais.

Je veux toutefois parler de CBC/Radio-Canada comme d'un concept. En 1936, lorsque les conservateurs ont fondé CBC/Radio-Canada, cela visait à rassembler le pays et à l'unir. Si vous éliminez le montant en dollars et les primes, souscrivez-vous au concept de CBC/Radio-Canada?

Mme Kris Sims: Cela demeure un conflit d'intérêts, et je ne le dis pas du point de vue des contribuables. Nous ne devrions pas vouloir consacrer de l'argent à une entreprise médiatique, mais nous ne voulons pas consacrer de l'argent à des entreprises quelles qu'elles soient. Nous ne voulons pas d'aide sociale aux entreprises parasites. Ce que les entreprises produisent ne nous importe pas.

En tant que journaliste de longue date, j'estime que le fait qu'un journaliste soit payé par le gouvernement représente un conflit d'intérêts fondamental. Cela a peu d'importance qu'il s'agisse d'un gouvernement conservateur ou néodémocrate, ou d'un journaliste de gauche ou de droite. Il s'agit fondamentalement d'un conflit d'intérêts que les médias soient financés par le gouvernement.

M. Michael Coteau: Je le comprends.

CBC/Radio-Canada est plus qu'un seul radiodiffuseur télévisuel. C'est plus qu'un seul fournisseur de nouvelles. C'est beaucoup plus que cela. Par exemple, il y a des émissions pour enfants, une couverture électorale de notre pays, les Olympiques et la radio. Le matin, quand je me lève, j'ouvre toujours l'application CBC Listen. J'écoute les nouvelles du matin, mais aussi les nouvelles du monde. C'est ainsi que je reçois mes nouvelles. Je ne pense pas avoir allumé la chaîne de la CBC depuis longtemps. C'est habituellement directement par YouTube, le site Web ou l'application Gem.

Par rapport aux statistiques que vous avez fournies, je pense que Mme Tait a reconnu que l'auditoire à la télévision chutait, mais lorsque vous commencez à regarder la présence en ligne... Par exemple, le soir des élections, il y a eu neuf millions d'impressions sur le site Web. Nous voyons un énorme bond de l'écoute en ligne par la radio, YouTube et l'application Gem.

Je pense qu'il est juste de dire qu'il n'y a peut-être pas de croissance à la télévision — tous radiodiffuseurs confondus, nous avons observé un déclin — mais reconnaissez-vous que, pour ce qui est de sa présence en ligne, les chiffres connaissent une augmentation spectaculaire?

• (1140)

Mme Kris Sims: Il y a deux ou trois choses.

Premièrement, encore une fois, nous sommes contre les médias financés par le gouvernement, un point c'est tout.

Deuxièmement, pour ce qui est des cotes d'écoute, j'ai trouvé très intéressant que Mme Tait et d'autres à CBC/Radio-Canada ne veuillent pas nous fournir leur nombre d'abonnés, pas des noms ou d'autres choses du genre, parce que ce serait insensé, mais leur nombre d'abonnés sur Gem. C'est une conversation qui a ressemblé à ceci:

« Bon. Presque personne ne vous regarde à la télévision. »

« Oh, faites-nous confiance. On récupère l'auditoire avec Gem. »

« D'accord. Combien de personnes comptez-vous sur Gem? »

« Je suis désolée. Je ne peux pas vous le dire. »

M. Michael Coteau: Exact.

Mme Kris Sims: C'est très étrange.

C'est le principal élément. Nous ne voulons pas que le gouvernement finance les médias, et nous ne connaissons pas les cotes d'écoute pour Gem ou les émissions en ligne.

M. Michael Coteau: Les autres cotes d'écoute sont accessibles, toutefois. Elles sont très claires. Je viens juste de demander à ChatGPT: « Quelles sont les cotes d'écoute pour la radio et le visionnement en ligne? » Les chiffres qui ressortent sont tout neufs. J'ai dit que neuf millions de personnes s'étaient connectées le jour des élections. Cela en dit long. Il y a beaucoup d'information en ligne.

Approuvez-vous, par exemple, les subventions salariales et le soutien des médias pour...? Par exemple, *Postmedia* reçoit des dizaines de millions de dollars.

Vous désapprouvez tout financement des médias.

Mme Kris Sims: Oui.

M. Michael Coteau: Même si c'est communautaire, comme un petit journal communautaire.

Mme Kris Sims: Les journalistes ne devraient tout simplement pas être payés par le gouvernement.

M. Michael Coteau: Même s'il s'agissait d'un petit radiodiffuseur communautaire à but non lucratif, qui dessert une communauté en fournissant peut-être des renseignements à une collectivité éloignée concernant une urgence, des choses de ce genre, des nouvelles locales...? Vous ne voudriez pas que le gouvernement soutienne ces choses?

Mme Kris Sims: Le gouvernement ne devrait pas payer les entreprises médiatiques, un point c'est tout. Puis, si vous commencez à entrer dans des choses comme « Qu'en est-il des émissions autochtones? », CBC/Radio-Canada consacre une fraction d'un point de pourcentage à des émissions autochtones.

M. Michael Coteau: Exact.

Mme Kris Sims: La société dépense plus d'argent en primes aux dirigeants.

M. Michael Coteau: Comment fournissons-nous les médias, ou, devrais-je dire, les nouvelles? Il y a parfois une différence entre ce qu'un journaliste peut publier et une simple radiodiffusion générale concernant l'information, la météo, par exemple.

Le Canada est un très grand pays. Comment proposeriez-vous qu'on envoie ces renseignements à tous les Canadiens qui n'ont peut-être pas accès à Internet à cause de l'endroit où ils se trouvent, mais qui ont accès à la radio? Comment proposez-vous que les gens obtiennent cette information?

Mme Kris Sims: Est-ce que cela concerne les urgences?

M. Michael Coteau: Nous parlons de façon régulière, de l'information communautaire. Pensez-vous que le gouvernement devrait contribuer à envoyer l'information aux petites collectivités rurales qui n'ont habituellement pas suffisamment de capacités dans le cadre d'une approche commerciale pour soutenir une agence de médias locaux?

Mme Kris Sims: Encore une fois, nous parlons du mammoth qu'est CBC/Radio-Canada, 1,4 milliard de dollars...

M. Michael Coteau: Non, je parle simplement du concept...

Mme Kris Sims: Pour être claire, vous ramenez la question à ce trou de serrure qu'est la transmission d'informations d'urgence aux habitants du Nord...

La présidente: Silence, s'il vous plaît.

M. Michael Coteau: Vous venez de dire que vous désapprouvez tout soutien des médias.

La présidente: Silence, s'il vous plaît.

Mme Kris Sims: Je suis désolée, madame la présidente.

La présidente: Votre temps est écoulé, monsieur Coteau.

Je vais maintenant passer au Bloc Québécois.

Nous nous tournons maintenant vers Martin Champoux pour six minutes, s'il vous plaît.

Monsieur Champoux, allez-y.

[Français]

M. Martin Champoux (Drummond, BQ): Merci, madame la présidente.

Je profite de l'occasion pour dire que je suis extrêmement déçu de ne pas pouvoir compter sur Mme Charette lors de cet échange. Il aurait été extrêmement important de lui poser des questions. Ses points de vue et son expertise auraient grandement contribué à la discussion. Je crois que Mme Charette pourrait essayer de se reconnecter à la réunion à partir d'un autre ordinateur, en espérant que le problème provienne de l'ordinateur, et non des écouteurs qu'on lui a fournis. J'espère que nous pourrions entendre ce qu'elle a à dire d'ici la fin de cette rencontre.

En attendant, je voudrais parler avec les représentantes des Amis des médias canadiens, qu'on n'a pas entendues beaucoup, sauf lors de leur allocution d'ouverture.

D'abord, je vous salue toutes les deux. J'aimerais avoir vos opinions sur les propos tenus depuis le début de cette réunion.

Mme Sarah Andrews: Nous avons beaucoup d'opinions. On ne sera pas surpris d'entendre que nous sommes pas mal en désaccord avec la Fédération canadienne des contribuables. C'est sûr que nous sommes d'accord pour dire que les primes ne sont pas acceptables, et le Comité a dit la même chose. Je pense que la majorité des Canadiens s'opposent aussi à l'idée d'accorder des primes. Cela dit, il est temps de passer à autre chose et de travailler ensemble pour améliorer CBC/Radio-Canada.

Je peux vous citer des statistiques. Je rappelle que 78 % des Canadiens veulent garder CBC/Radio-Canada. Ils veulent une version améliorée de CBC/Radio-Canada. J'ajouterai que 67 % des personnes qui s'identifient comme électeurs conservateurs veulent garder CBC/Radio-Canada. Je ne peux pas parler pour Mme Charette, mais les communautés francophones au pays veulent garder Radio-Canada, non seulement pour les services de nouvelles, mais aussi pour les services de divertissement et toute autre programmation d'information.

Par ailleurs, on dit que c'est le gouvernement qui finance CBC/Radio-Canada et qui paie les journalistes. Cependant, il faut réitérer que, selon le mandat de CBC/Radio-Canada, qui est défini par la Loi sur la radiodiffusion, son indépendance éditoriale est garantie. CBC/Radio-Canada ne reçoit pas de directives du gouvernement ni du Parlement, outre son mandat. Ses conditions de licence sont établies par le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes, ou CRTC, et le paiement des salaires se fait par CBC/Radio-Canada. Il faut donc reconnaître cette distance entre les élus et le radiodiffuseur public.

• (1145)

M. Martin Champoux: Je trouve cela important de vous permettre d'apporter cette précision en réponse à cette espèce de désinformation populiste que les tenants de l'idée de retirer ou de réduire le financement de CBC/Radio-Canada véhiculent. Je ne voulais pas le faire moi-même, madame Andrews. Cela aurait été moins élégant. Je vous en remercie.

Cela étant dit, j'aimerais parler des effets qu'aurait le retrait ou la réduction du financement, puisque c'est le but de cette étude. Je parle beaucoup de la culture, mais on parle aussi du journalisme en région éloignée, évidemment, qui est extrêmement précaire à l'heure actuelle. Le rôle de CBC/Radio-Canada pour ce qui est de couvrir l'actualité en région est extrêmement important, non seulement de son point de vue, mais aussi du point de vue des autres médias régionaux.

J'aimerais avoir vos observations sur les conséquences que pourrait avoir le fait de retirer le financement du diffuseur public ou de réduire son budget.

Mme Sarah Andrews: Nous avons beaucoup de difficulté à comprendre pourquoi l'idée de retirer ou de réduire le financement CBC/Radio-Canada est prioritaire pour certaines personnes, alors que, comme je l'ai dit, plusieurs sondages montrent que ce n'est pas ce que les Canadiens veulent.

Selon notre propre sondage, qui a été effectué l'année passée au mois de décembre, il y a même une majorité des Canadiens qui consultent de CBC/Radio-Canada pour les nouvelles. Pour la population anglophone, CBC est la source de nouvelles en qui les Canadiens ont le plus confiance. Pour la population francophone, au Québec particulièrement, *La Presse* est la première source, mais Radio-Canada suit de très près. Je pense que, pour les communautés francophones hors Québec, Radio-Canada est probablement une des seules sources d'information qu'elles ont sur le terrain.

J'ai déjà fait des entrevues avec Radio-Canada en Saskatchewan, en Alberta et en Colombie-Britannique. Je suis certaine que le député aussi en a fait plusieurs. Si on retire ou réduit le financement, on ne peut pas être certain que les services seront maintenus. On a entendu Mme Tait, lorsqu'elle a comparu ici, dire à quel point les deux institutions sont proches. Du point de vue éditorial, elles fonctionnent cependant de façon séparée. Radio-Canada a ses propres façons de faire les choses, mais, sur le plan des ressources sur le terrain, on sait qu'elles sont très proches et qu'elles travaillent souvent ensemble.

L'autre question qu'on ne pose pas souvent concerne le fait de savoir si la majorité anglophone accepterait de payer pour la population francophone seulement. Si on demandait à tout le monde de payer pour un service uniquement offert aux francophones, je suis certaine que les anglophones auraient leur mot à dire là-dessus.

M. Martin Champoux: L'idée farfelue de continuer à payer pour les services en français a été proposée par un député conservateur récemment.

[Traduction]

La présidente: Vous avez 30 secondes, monsieur Champoux.

[Français]

M. Martin Champoux: Merci, madame la présidente.

Madame Andrews, permettez-moi de poser une question à Mme Wellens. Elle a parlé pour les anglophones au Québec, comme vous venez de parler pour les francophones hors Québec.

Madame Wellens, quelles sont les autres sources d'information fiables que les anglophones au Québec pourraient avoir, hors de Montréal, si CBC disparaissait?

Il reste quelques secondes, mais j'aimerais avoir vos observations là-dessus.

Mme Brigitte Wellens: À certains endroits, il existe un journal local appelé *The Quebec Chronicle Telegraph*. Toutefois, on ne peut pas se fier à ce média papier seulement, parce que ce journal ne compte que de six à huit pages, selon la semaine. Je crois qu'il a moins de 2 000 abonnés. CBC a donc une place très spéciale dans la communauté.

• (1150)

[Traduction]

La présidente: Merci. Le temps est écoulé.

[Français]

M. Martin Champoux: Merci.

[Traduction]

La présidente: Je m'adresse maintenant aux néo-démocrates.

Madame Ashton, vous avez six minutes.

Mme Niki Ashton (Churchill—Keewatinook Aski, NPD): Merci beaucoup. Ma question s'adresse aux Amis des médias canadiens.

Depuis les 15 dernières années, plus de 500 salles de presse ont fermé dans l'ensemble du pays. Cela signifie que des milliers d'emplois dans toutes les collectivités du Canada sont disparus. Ces histoires ne sont pas racontées, surtout celles qui donnent l'heure juste. Ces déserts médiatiques sont inacceptables. Dans des collectivités comme la mienne, nous n'avons pas pu compter sur CBC/Radio-Canada, dont le studio est essentiellement resté fermé, avec une couverture intermittente au fil des ans.

Quelle est la responsabilité de CBC/Radio-Canada pour investir dans le journalisme local et régional, afin que les journalistes racontent nos histoires à partir de nos régions, pas à Winnipeg, pas à Toronto, mais dans les régions du Nord et les régions rurales du Canada?

Mme Marla Boltman: Notre boîte à outils contient un certain nombre d'outils que nous pouvons utiliser pour soutenir les médias d'information dans l'ensemble du Canada. Il y a la Loi sur les nouvelles en ligne, qui va injecter 100 millions de dollars par année dans l'écosystème des médias d'information canadiens. Nous avons déjà vu que CBC/Radio-Canada prend cet argent et le verse dans les petites collectivités. La Société l'a annoncé il y a quelques semaines. Elle envoie sur le terrain des provinces de l'Ouest 25 journalistes.

Notre objectif est que CBC/Radio-Canada soit sur le terrain dans les collectivités locales, car nous savons à quel point les nouvelles locales sont importantes. Nous avons entendu d'autres personnes ayant participé à l'appel le dire, et nous le dirons ici encore. Nous estimons que c'est sur le terrain et dans les collectivités que nous bâtissons la confiance, et c'est ce qui nous permet d'apprendre les uns des autres.

Si les nouvelles ne sont pas investies dans les collectivités locales, les gens ont tendance à se tourner vers les nouvelles nationales, qui ont tendance à être plus polarisées. Par conséquent, les gens s'éloignent des nouvelles, parce qu'ils ne veulent pas entendre des nouvelles polarisées; ils veulent entendre ce qui se passe dans leur collectivité. Si vous combinez cela à la désinformation et à la mésinformation que nous observons en ligne, nous assistons à une croissance de la méfiance envers les institutions publiques.

Je pense que CBC/Radio-Canada a la responsabilité de se trouver dans les collectivités locales pour mettre fin à la vague de désinformation et s'assurer que les collectivités canadiennes ont un endroit où se réunir. Si nous ne nous parlons pas, alors nous ne nous réunissons pas, et cela nuit à notre capacité d'avoir une démocratie saine.

Mme Niki Ashton: Merci de nous avoir fait part de ce point de vue essentiel.

[Français]

J'aimerais poser une question à Mme Andrews.

Le chef du Parti conservateur parle souvent de sa volonté de retirer ou de réduire le financement de CBC, mais il ne dit jamais qu'il voudrait réduire le budget de Radio-Canada. Il essaie de créer une illusion selon laquelle on pourrait presque éliminer CBC sans détruire Radio-Canada. Même les conservateurs comprennent l'importance de Radio-Canada pour les communautés francophones non seulement au Québec, mais aussi hors Québec.

Madame Andrews, comment expliquer au Parti conservateur que les services anglophones de CBC sont également importants?

Mme Sarah Andrews: Je vais répéter ce que j'ai dit tantôt. Il ne faut pas oublier que CBC et Radio-Canada se partagent un même mandat, soit celui de divertir, d'informer et d'éclairer les Canadiens et les Canadiennes, les Québécois et les Québécoises. Cela comprend les populations francophones hors Québec et les populations anglophones au Québec.

Nous avons entendu Mme Wellens dire que CBC est l'une des seules sources d'information pour les anglophones qui habitent au Québec. Comme je l'ai dit tantôt, et comme l'a aussi dit Mme Tait lorsqu'elle a témoigné devant le Comité la semaine passée, bien que CBC et Radio-Canada fassent leur travail séparément, ils partagent beaucoup de ressources pour s'acquitter de leur mandat et pour réaliser leur programmation. Le fait qu'on puisse éviter de toucher aux ressources de Radio-Canada si on retire le financement de CBC est tout à fait impensable.

Un peu plus tôt, dans notre allocution, nous avons mentionné que Radio-Canada recevait 44 % du financement de CBC/Radio-Canada, présentement. C'est quand même un pourcentage extrêmement important. Plutôt que de retirer ou de réduire le financement, nous pensons que le Parlement devrait investir davantage dans CBC/Radio-Canada et dans les nouvelles locales et régionales afin de renforcer le mandat de servir le public canadien dans tout le pays. Je sais que c'est une question très importante pour vous, madame la députée, et pour les gens de votre circonscription.

Mme Niki Ashton: Merci beaucoup.

[Traduction]

Nous entendons beaucoup discuter du mandat que devrait avoir CBC/Radio-Canada. Au NP, nous avons été clairs en disant qu'une société CBC/Radio-Canada robuste profite à tous les Canadiens. Une société CBC/Radio-Canada robuste et prospère garantit

que les collectivités francophones et autochtones peuvent entendre les médias dans leur propre langue. Une société CBC/Radio-Canada robuste et prospère n'accorde pas la priorité aux primes des cadres supérieurs au détriment des travailleurs. Une société CBC/Radio-Canada robuste et prospère ne dépend pas des journalistes à Toronto ou à Winnipeg pour raconter les histoires des gens ici, dans le Nord du Manitoba et ailleurs, dans les communautés nordiques et rurales du Canada. Que devons-nous faire pour nous assurer d'avoir une société CBC/Radio-Canada robuste et prospère?

Encore une fois, ma question s'adresse aux Amis des médias canadiens.

• (1155)

Mme Marla Boltman: Nous devons commencer par ce que nous avons mentionné dans notre déclaration liminaire. Nous devons éliminer la partisanerie de la question. CBC/Radio-Canada vise à servir tous les Canadiens, peu importe leur allégeance ou l'endroit du pays où ils vivent.

Même si elle peut avoir l'air d'une question stratégique aride, la question de la gouvernance est essentielle à la réussite du radiodiffuseur public. Les nominations au conseil d'administration de CBC/Radio-Canada devraient être beaucoup plus indépendantes, de la même manière, disons, que nous nommons les juges. Le conseil d'administration, et non pas le premier ministre, devrait embaucher et congédier le président. Comme on le fait à la BBC, peut-être que tous les sept à dix ans, notre Parlement devrait entreprendre un processus d'examen de la charte qui comprend les engagements à l'égard du rendement, la responsabilité publique et l'obtention du financement.

Surtout, je pense que nous pourrions faire valoir que CBC/Radio-Canada a besoin d'un financement durable et à long terme. Nous parlons d'une organisation à laquelle nous demandons d'avoir une vision, de définir des objectifs et de mettre en œuvre ces objectifs alors qu'elle ne connaît pas son budget d'une année à l'autre.

Les Amis des médias canadiens comptent 10 employés. Notre budget est d'environ 2,6 millions de dollars. En tant que directrice générale, si je ne peux le faire sans savoir ce que mon budget sera pour un peu plus d'un an, alors je ne sais pas comment CBC/Radio-Canada peut le faire.

La présidente: Merci beaucoup.

Je passe maintenant au deuxième tour. Il s'agit d'une période de cinq minutes.

Nous commençons par les conservateurs et M. Gourde, pour cinq minutes, s'il vous plaît.

[Français]

M. Jacques Gourde (Lévis—Lotbinière, PCC): Merci, madame la présidente.

Madame Sims, selon vous, quel a été l'élément déclencheur quant à la baisse des cotes d'écoute à CBC? Depuis combien de temps baissent-elles? Est-ce que c'est depuis 5 ans, 10 ans ou 15 ans? Cela s'est-il fait de façon progressive?

Y a-t-il une circonstance particulière qui a amené les Canadiens anglophones des autres provinces à délaisser la programmation de CBC, au profit d'un marché peut-être plus américanisé?

Je ne connais pas le marché anglophone, c'est pourquoi je vous pose cette question.

[Traduction]

Mme Kris Sims: Je suis désolée de ne pas parler assez bien français pour vous répondre dans cette langue.

C'est une très bonne question. De manière générale, selon mon expérience de journaliste, je dirais que les cotes d'écoute ont diminué régulièrement et rapidement. Toutefois, je ne dispose pas de données précises sur l'auditoire de CBC/Radio-Canada sur une période de 20 ans, par exemple. Il faudrait que je vérifie cette information pour vous. Nous ne disposons que des données actuelles sur l'auditoire.

[Français]

M. Jacques Gourde: Présentement, les cotes d'écoute relatives à la programmation de CBC sont un désastre — il ne faut pas se le cacher, et c'est triste —, comparativement à celles de Radio-Canada francophone, qui est un chef de file dans le marché francophone. CBC aurait cependant pu être un leader dans le marché anglophone et être une référence pour ce qui est de promouvoir la culture et l'expertise canadiennes, compte tenu de tout l'argent qui est investi.

Les émissions pourraient même être reprises aux États-Unis, mais c'est le contraire qui se produit. Il n'y a pratiquement aucune émission canadienne qui est reprise ailleurs qu'au Canada. De plus, celles produites par CBC ne sont malheureusement pas regardées au Canada.

Pourquoi cela?

[Traduction]

Mme Kris Sims: Pourquoi est-ce que les gens ne regardent pas CBC/Radio-Canada?

M. Jacques Gourde: Oui.

Mme Kris Sims: C'est une excellente question.

À partir des données précises, nous savons que, en général, la confiance envers le journalisme a atteint un creux historique. Je pense que 55 % des Canadiens pensent maintenant que les journalistes disent des choses qu'ils savent erronées ou largement exagérées. Je suis journaliste, et je trouve cela troublant, car vous essayez de vous assurer de ne pas mal prononcer le nom d'une personne, ou donner la mauvaise date par erreur. Cependant, c'est maintenant la majorité des Canadiens qui ne fait pas confiance aux journalistes, dans la mesure où elle a l'impression d'avoir été délibérément trompée.

Je ne sais pas exactement pourquoi les gens délaissent ces émissions.

Je vous ferai également remarquer ceci: vous avez fait référence à des émissions importées d'autres pays qui sont diffusées sur CBC/Radio-Canada. Encore une fois, il est très intéressant de constater que *Murdoch Mysteries* est l'émission de divertissement de fiction qui a les meilleures cotes d'écoute. Elle n'est pas produite par CBC/Radio-Canada. J'ai essayé de trouver les 15 principales émissions — pas de nouvelles, mais seulement des émissions — et elle se classait au 16^e rang. C'était le *Great British Bake Off*, qui est évidemment produite au Royaume-Uni... Elle n'était même pas produite par CBC/Radio-Canada. C'était une autre importation.

• (1200)

[Français]

M. Jacques Gourde: Merci.

Madame Wellens, plus tôt, vous avez dit que les gens que vous représentez sont ceux de la région de Québec. Parlez-vous de la région élargie de Québec, y compris la région Chaudière—Appalaches, ou bien seulement de la ville de Québec?

Mme Brigitte Wellens: Ce serait plutôt la région de la capitale nationale, ce qui inclut donc une partie de la Rive-Sud.

M. Jacques Gourde: D'accord.

Cela représenterait environ 1 million de personnes.

Est-ce exact?

Mme Brigitte Wellens: C'est exact.

M. Jacques Gourde: Vous avez mentionné que 17 000 personnes sur une population de 1 million de personnes, soit 1,7 % de la population, seraient peut-être touchées par le retrait ou la réduction du financement de CBC. Cependant, ces 17 000 personnes consultent-elles de façon assidue la programmation de CBC ou écoutent-elles ou regardent-elles autre chose aussi? Il n'est pas certain que ces 17 000 personnes regardent ou écoutent uniquement la programmation de CBC.

Mme Brigitte Wellens: Il est évident que ce n'est pas le cas.

Je n'ai malheureusement pas de données à vous présenter, mais je peux vous dire que CBC, surtout sur le plan de la radiodiffusion, fait partie intégrante de la source d'information de ces gens. C'est d'ailleurs la seule source en anglais, si l'on parle de CBC Radio One.

M. Jacques Gourde: Ce qui est intéressant, c'est que l'organisation que vous représentez est l'équivalent de nos organisations du côté francophone, en dehors du Québec, dans les autres provinces. Vous vivez exactement la même situation que nos communautés francophones en situation minoritaire. Vous êtes une communauté anglophone en situation minoritaire, et vous êtes sans doute l'une des seules en Amérique du Nord.

[Traduction]

La présidente: Vous avez 30 secondes.

[Français]

M. Jacques Gourde: Toute cette grande région comprenant Québec, Chaudière—Appalaches, la région de l'Est-du-Québec et le Saguenay—Lac-Saint-Jean est vraiment unique en Amérique du Nord, où il y a vraiment une vaste majorité de francophones. C'est une grande fierté pour nous d'être représentés ici, à Ottawa. Les francophones forment une majorité dans cette région, mais la minorité est vraiment importante.

Merci.

[Traduction]

La présidente: Merci beaucoup.

Je m'adresse maintenant aux libéraux pour cinq minutes.

Nous passons à Mme Anna Gainey pour cinq minutes.

Mme Anna Gainey (Notre-Dame-de-Grâce—Westmount, Lib.): Merci, madame la présidente.

Merci beaucoup à tous les témoins d'être ici ce matin.

J'aimerais poser mes questions à Mme Wellens.

Je regardais récemment un rapport de QUESCREN, je pense, une organisation de l'Université Concordia, comme vous le savez peut-être. Il s'agissait d'une étude qui a révélé que, depuis 2008, 104 organes médiatiques québécois, notamment journalistiques, radiophoniques et télévisuels, ont fermé leurs portes, ont fusionné ou sont passés en ligne uniquement, et environ 22 % d'entre eux étaient des organes de presse anglophones ou bilingues.

Selon la façon dont on regarde les statistiques, la population anglophone du Québec pourrait représenter entre 10 % et 15 % de la population. Compte tenu des fermetures de 22 %, il y a eu des répercussions disproportionnées, je dirais, sur la minorité anglophone, pas seulement à Québec et sur la Rive-Sud, comme nous en discutons, mais dans les populations anglophones qui vivent dans les petites collectivités de l'ensemble de la province de Québec.

Encore une fois, il est très important de souligner, comme vous l'avez fait, l'importance particulière de la radio — la première chaîne de CBC/Radio-Canada — comme source d'information fiable et de confiance pour ces collectivités, pas seulement à Québec, mais dans toute la province.

Pourriez-vous nous en dire un peu plus sur l'expérience à cet égard, au-delà de la seule ville de Québec?

Mme Brigitte Wellens: Oui, absolument, madame Gainey. Je vous remercie de poser la question.

Dans des régions comme la Basse-Côte-Nord ou même la Côte-Nord, l'accès à Internet est inégal au mieux, voire inexistant. Nous parlons d'endroits où, à l'été, vous ne pouvez vous déplacer par voie terrestre. Il n'y a pas de route qui relie ces gens. Nous parlons de collectivités complètement déconnectées de tout, y compris d'un accès fiable à Internet.

CBC/Radio-Canada est la seule source d'information. Je suis surprise et troublée par ces données. Cela m'attriste. Je l'ai vu disparaître dans notre collectivité. Nous ne voyons plus la *Gazette* ni aucun autre média imprimé en anglais qui venait autrefois dans la région. Comme je l'ai mentionné plus tôt, le *Quebec Chronicle-Telegraph* est le seul média imprimé auquel nous avons accès à Québec. Dans des régions de toute la province, je pense qu'il y a le *Spec* sur la côte de la Gaspésie et un journal local en Estrie, mais autrement, pour ce qui est des médias anglophones, il y a *CBC Radio One*. Il y a des années, nous avions *Global*, qui avait un bureau à Québec, mais il a disparu depuis longtemps.

Il est essentiel d'avoir des ressources proches du terrain. Lorsque je parle d'être « sur le terrain », je parle des collectivités locales. Il y a une minorité anglophone dans chaque région administrative de cette belle province, et ces gens ont besoin des nouvelles locales pour pouvoir accomplir leur devoir civique, être informés de défis et de questions importants qui se déroulent près de leur maison et pouvoir se faire une opinion et exercer leurs droits démocratiques.

CBC/Radio-Canada fait partie du tissu qui compose nos collectivités. Oui, nous ne sommes pas nombreux et n'avons peut-être pas la masse critique nécessaire pour pouvoir détenir nos propres médias privés locaux, mais c'est pourquoi CBC/Radio-Canada est si importante. Je dois rappeler à tous que la survie de notre communauté en dépend. L'article 42 de la Loi sur les langues officielles dit que CBC/Radio-Canada a le mandat de protéger cette information, et une responsabilité envers les collectivités francophones et anglophones de l'ensemble du pays.

• (1205)

Mme Anna Gainey: Je suis d'accord avec vous. Je pense que c'est un point important. Merci de l'avoir soulevé, ainsi que la Loi sur les langues officielles, pour ce qui est de l'ensemble du pays.

Comme Mme Tait et, en fait, Mme Bouchard, l'ont souligné la semaine dernière, il y a une idée selon laquelle nous pouvons définancer la CBC et protéger Radio-Canada ou protéger l'offre francophone. Je pense que les deux ont très clairement énoncé que ces deux organisations sont très étroitement liées. Elles partagent des bureaux; elles partagent des ressources, et vous ne pouvez tout simplement pas définancer la CBC ou lui causer un préjudice sans aussi causer un préjudice à Radio-Canada, qui est un autre élément important. Par conséquent, nous nuirions davantage à un système très fragile qui existe à Radio-Canada et à CBC/Radio-Canada au Québec et dans la communauté anglophone là-bas également. Je suis bien consciente de l'importance de la CBC pour le groupe linguistique minoritaire au Québec.

Certains disent que si nous devons nous débarrasser de la CBC ou de Radio-Canada, nous verrions d'autres sources de nouvelles prospérer. Depuis 2008, 104 organes médiatiques québécois ont fermé leurs portes ou ont fusionné. Avez-vous vu de nouvelles sources médiatiques prospérer? Avez-vous vu d'autres sources essayer de prendre cet espace et de combler ce rôle dans notre démocratie et dans nos collectivités au Québec?

Mme Brigitte Wellens: Absolument pas, car le coût d'une telle initiative est inabordable. Il serait difficile de trouver quelqu'un qui réussirait à faire ce que CBC/Radio-Canada a réussi à faire pendant des décennies pour les Canadiens de tout le pays. Je ne pense pas qu'il serait possible que quelqu'un d'autre surgisse de nulle part et crée un média d'information local comme celui-là.

La présidente: Merci beaucoup.

Le tour est terminé, madame Gainey.

Je donne maintenant la parole à M. Champoux pour deux minutes et demie.

[Français]

M. Martin Champoux: Merci, madame la présidente. C'est court, deux minutes et demie.

Madame Sims, plus tôt, vous avez dit que vous étiez contre le financement de CBC. Vous avez appelé cela le *corporate welfare*. Du moins, c'est ce que j'ai entendu. Toutefois, quand je vais sur le site de la Fédération canadienne des contribuables, je ne vois aucune dénonciation de votre part des allègements fiscaux qui sont accordés par le gouvernement aux pétrolières de l'Alberta.

Comme vous êtes contre le *corporate welfare*, j'imagine que vous êtes absolument scandalisée par les milliards de dollars qui sont accordés par le fédéral aux compagnies pétrolières, qui font des milliards de dollars de profits.

J'aimerais avoir vos observations là-dessus.

[Traduction]

Mme Kris Sims: Nous nous opposons à toute forme d'aide sociale aux entreprises parasites, point final. Quelle que soit l'entreprise, nous y sommes opposés. En fait, si vous visitez notre site Web, contribuables.ca, vous verrez plusieurs articles dans lesquels nous nous attaquons à cette pratique, quelle que soit l'entreprise.

[Français]

M. Martin Champoux: Je vois qu'on dénonce beaucoup la taxe sur le carbone, mais pas beaucoup le financement abondant qui est accordé par le gouvernement fédéral aux pétrolières, aux pipelines, et ainsi de suite. Nous pourrions éventuellement y revenir, mais ce n'est pas le sujet de l'étude, aujourd'hui.

Plus tôt, vous disiez que les journalistes induisaient les Canadiens en erreur. Vous collaborez souvent avec des médias comme True North et Rebel News. Selon vous, s'agit-il de médias indépendants et rigoureux?

Sur le plan de l'indépendance journalistique et de la qualité de l'information, les comparez-vous à ce que vous appelez les « *mainstream media* », comme CBC et d'autres?

Quelle est votre opinion sur ce genre de journalisme et d'organe de presse?

• (1210)

[Traduction]

Mme Kris Sims: J'ai un peu de difficulté à vous entendre, mais je vais essayer de vous répondre du mieux que je peux. Encore une fois, nous sommes ici pour souligner le coût de CBC/Radio-Canada, le fait que presque personne ne regarde CBC/Radio-Canada, et le fait que les journalistes ne devraient pas être payés par les médias.

[Français]

M. Martin Champoux: Je vais répéter ma question, madame Sims. Je pense que vous l'avez bien entendue.

Je vous demandais de me donner votre opinion sur des médias avec lesquels vous collaborez régulièrement, comme True North et Rebel News, pour ne nommer que ceux-là. Ce n'est pas compliqué à voir. C'est en ligne.

Je veux juste savoir si vous considérez que ces médias sont aussi rigoureux et aussi fiables, sur le plan de l'indépendance journalistique et de la qualité de l'information, que peuvent l'être les journalistes des médias traditionnels comme CBC, Global News et CTV, par exemple.

[Traduction]

La présidente: Donnez une réponse brève, s'il vous plaît.

Mme Kris Sims: Par l'intermédiaire de la présidente, je suis désolée. Je pense que c'est une opinion personnelle. J'ai travaillé avec des journalistes exceptionnels de tous les médias, en fait. Peu importe qu'ils soient de True North, Rebel ou Western Standard, ou, en fait, de CBC, CTV ou Global.

Il s'agit à la fois de médias indépendants et alternatifs, qui sont en grande partie autofinancés directement ou personnellement ou, dans certains cas, qui discutent aussi sérieusement avec CBC de nombreux sujets, et de médias comme CTV et Global. Il y a de bons journalistes dans toutes ces salles de presse, mais ils ne devraient pas être payés par le gouvernement.

La présidente: Merci beaucoup.

Je vais maintenant passer à Mme Ashton. Vous avez deux minutes et demie, madame Ashton.

Mme Niki Ashton: Ma première question s'adresse aux Amis des médias canadiens. Le chef conservateur, nous le savons, est idéologiquement déterminé à détruire CBC/Radio-Canada. Il est

même prêt à participer à des balados d'extrême droite qui accueillent des groupes haineux comme les Proud Boys pour en discuter.

Le fait que les esprits conservateurs fréquentent les personnes mêmes qui ont fait la promotion d'un groupe qui a pris d'assaut le Capitole américain et que nous avons, en tant que pays, désigné comme groupe terroriste, ce n'est pas un problème, mais dépenser moins de dix cents par jour pour s'assurer que les Canadiens de tout le pays puissent avoir accès à un journalisme de qualité, c'est un problème.

Quel type de planification devrait être mis en place pour assurer la viabilité de CBC/Radio-Canada afin qu'elle puisse survivre aux coupes conservatrices mieux qu'elle n'a survécu aux coupes libérales?

Mme Marla Boltman: Comme je l'ai déjà dit, nous pensons que la clé est un financement durable à long terme. Il est impossible de diriger une organisation aussi importante que CBC/Radio-Canada selon un calendrier de 12 mois. C'est un objectif qui évolue sans cesse.

Selon moi, l'idée que le budget de CBC/Radio-Canada soit simplement un poste budgétaire du gouvernement fédéral est incroyablement... Franchement, cela semble ridicule. Si nous pouvons faire quelque chose pour changer cela, nous devrions le faire, pour toutes les raisons que j'ai mentionnées auparavant. Lorsque vous travaillez selon un calendrier de 12 mois, comment mettez-vous en œuvre une vision et comment atteignez-vous les objectifs?

En outre, comme nous l'avons dit dans notre déclaration préliminaire, et je vais me répéter, la gouvernance est fondamentale. Les nominations au conseil d'administration devraient être beaucoup plus indépendantes. Nous pensons que l'indépendance du conseil d'administration et de la nomination du PDG aidera à résoudre le problème de transparence et de reddition de comptes que le public éprouve, et cela nous rendra plus forts.

C'est aussi très important. Si vous regardez la BBC, elle est assujettie à une charte en vertu de laquelle son mandat est révisé tous les 7 à 10 ans. Cela comprend des engagements en matière de rendement, une responsabilité à l'égard du public et un financement sûr. Tout comme vous faites entretenir votre voiture tous les six mois ou tous les 3 000 kilomètres, ou peu importe, nous devons faire des vérifications régulières de notre radiodiffuseur public national. Cela assurera sa viabilité à long terme.

Comme nous l'avons déjà dit, CBC/Radio-Canada doit se remettre à diffuser des nouvelles locales et régionales de façon importante, en augmentant le nombre de ses employés sur le terrain dans les petites collectivités. Cela aura une grande incidence sur la survie et la prospérité de la Société.

Mme Niki Ashton: Merci.

J'ai une brève question, madame Wellens.

Vous avez parlé de l'importance de ce travail pour votre collectivité et pour les régions du Québec. Vous avez mentionné la Gaspésie. Il y a beaucoup de parallèles avec les gens qui vivent ici dans le Nord du Manitoba, qui comptent particulièrement sur la radio de CBC pour s'informer.

Je me demande si vous pouvez nous dire à quel point le travail de notre radiodiffuseur public est essentiel. Dans quelle mesure faut-il le soutenir pour que tous les Canadiens, qu'il s'agisse de communautés linguistiques minoritaires comme la vôtre ou de ceux qui vivent dans le Nord et les régions rurales du Canada, puissent avoir accès à des nouvelles sur lesquelles ils peuvent se fier?

La présidente: Veuillez répondre brièvement, s'il vous plaît.

Mme Brigitte Wellens: En tant que seule source locale d'information fiable en anglais, non seulement pour les membres de longue date de la communauté, mais aussi pour les nouveaux arrivants dans notre région — je le répète, tous les cinq ans, 25 % de notre population est renouvelée par l'arrivée de nouveaux arrivants —, il est absolument essentiel que CBC continue de jouer un rôle essentiel dans la vitalité de notre communauté en s'assurant qu'elle remplit le rôle qui lui a été confié de pouvoir diffuser des nouvelles, des enjeux locaux, des défis et des célébrations.

Mon organisme communautaire, à l'instar des autres organismes communautaires qui font le même travail que moi dans d'autres régions de la province, compte sur CBC pour diffuser le travail que nous faisons dans la communauté, car nous n'avons pas la capacité de le faire tout seuls.

• (1215)

La présidente: Merci. Nous avons dépassé d'une minute le temps imparti.

Je vais maintenant passer au prochain intervenant conservateur.

Vous avez cinq minutes, s'il vous plaît, monsieur Jivani.

M. Jamil Jivani (Durham, PCC): Merci, madame la présidente.

J'ai quelques questions pour Mme Sims et M. Thorpe.

Pensez-vous que CBC/Radio-Canada respecte le contribuable canadien?

Mme Kris Sims: Sauf votre respect, je pense que c'est une question d'opinion. Beaucoup de gens disent qu'ils n'aiment peut-être pas la programmation de CBC/Radio-Canada et que c'est peut-être pour cette raison qu'ils choisissent de ne plus regarder CBC/Radio-Canada. Du point de vue des contribuables canadiens, cela est dû à ces trois facteurs principaux: le coût de CBC/Radio-Canada, le fait que presque personne ne regarde plus CBC/Radio-Canada, et le fait que les journalistes ne devraient pas être payés par le gouvernement. C'est ce qui est vraiment important ici.

Pour ce qui est de leur opinion sur sa programmation, qu'il s'agisse d'actualités, de fiction ou de divertissement, nous laissons cela aux Canadiens.

M. Ryan Thorpe: Si je peux me permettre d'ajouter quelque chose rapidement, la Fédération canadienne des contribuables a lancé un recours judiciaire contre CBC/Radio-Canada. J'ai déposé une demande d'accès à l'information pour essayer de voir quelle part de ces primes, les 18 millions de dollars en primes qu'elle a distribuées, a été versée à l'équipe de direction. La Société fait obstruction à la divulgation de cette information, en prétendant qu'il s'agit de renseignements personnels. Or, lorsqu'il s'agit de l'argent des contribuables, ces derniers ont parfaitement le droit de savoir combien CBC/Radio-Canada consacre aux primes de ses cadres supérieurs.

Nous avons lancé ce recours judiciaire. Je ne crois certainement pas que cela témoigne beaucoup de respect à l'endroit des contribuables canadiens, car nous payons les factures, mais les respon-

sables disent que nous n'avons pas à savoir combien ils dépendent en primes pour les cadres supérieurs.

M. Jamil Jivani: Ce que j'entends de la part des Canadiens en réaction à la comparution de la PDG actuelle, Mme Catherine Tait, devant le Comité, et aussi à la comparution la semaine dernière de la nouvelle PDG, Mme Bouchard, c'est qu'aucune réponse réelle n'a été donnée pour ce qui est d'une quelconque reddition de comptes.

Au sein du Comité, nous pouvons souligner la baisse des revenus publicitaires, de l'auditoire et de la confiance envers CBC/Radio-Canada, et on n'a pas l'impression qu'il faut faire quelque chose différemment.

Au lieu de cela, nous voyons les responsables faire la queue et dire qu'ils ont simplement besoin de centaines de millions de dollars supplémentaires. Je pense que cela a donné l'impression à beaucoup de Canadiens — à juste titre, selon moi — que la Société ne respecte pas beaucoup les contribuables et qu'il faut leur offrir une certaine valeur en échange de tout cet argent donné à l'organisation.

Qu'en pensez-vous?

Mme Kris Sims: Je pense que c'est une question de reddition de comptes, quelque chose que la Fédération des contribuables réclame toujours.

La PDG, encore une fois, je le souligne, gagne environ 500 000 \$ par année. La prime à laquelle elle a droit est supérieure à ce que gagne la famille canadienne moyenne en une année entière, sur l'ensemble de ses chèques de paye. Le fait que la Société ne rende pas de comptes est donc très préoccupant pour les contribuables, et nous ne croyons pas que cela puisse être réglé. Nous ne pensons pas que le gouvernement devrait injecter plus d'argent dans la Société. L'idée même est étonnante, car actuellement, CBC/Radio-Canada reçoit 1,4 milliard de dollars, et encore une fois, pour mettre les choses en perspective, cela représente les factures d'épicerie de 85 000 familles pendant une année entière. C'est une somme d'argent scandaleuse.

Quant à l'idée de verser plus d'argent à la Société alors qu'elle rend de moins en moins de comptes, nous ne pensons tout simplement pas que ce soit acceptable.

M. Ryan Thorpe: J'aimerais ajouter rapidement que CBC/Radio-Canada ne publie pas de liste de divulgation, mais que la Fédération canadienne des contribuables dépose des demandes d'accès à l'information et fait le travail pour elle. Depuis 2015, le nombre d'employés de CBC/Radio-Canada qui gagnent dans les six chiffres et plus a augmenté de 231 %.

Nous examinons les primes, qui s'élèvent à 132 millions de dollars à CBC/Radio-Canada depuis 2015. Les salaires à six chiffres de CBC/Radio-Canada ont augmenté de 231 %, et nous entendons les responsables de la Société revenir maintes et maintes fois, se plaignant d'être pauvres et demandant encore plus d'argent, et je pense que, du point de vue de beaucoup de contribuables canadiens, c'est assez.

Mme Kris Sims: Je pense qu'ils ont ajouté environ 1 000 personnes à la liste de divulgation.

M. Ryan Thorpe: Il y a 1 000 personnes de plus sur leur liste de divulgation.

M. Jamil Jivani: Nous avons également entendu aujourd'hui de la part de cette organisation, Amis des médias canadiens, une autre demande d'argent supplémentaire, qui permettrait de résoudre tous les problèmes. Les représentantes ont également dit qu'elles étaient mécontentes de presque tous les premiers ministres au cours de ma vie. Personne ne leur a donné suffisamment d'argent.

Il me semble que c'est une arnaque. C'est un appétit insatiable. On demandera toujours plus d'argent. Il n'y aura jamais assez d'argent. Plus ils échouent, plus ils ont besoin d'argent. C'est un cercle qui ne s'arrête jamais. Pensez-vous que c'est une interprétation juste?

Mme Kris Sims: Pour être honnête, nous apprécions vraiment ce que les Amis des médias canadiens ont dit à propos de cette décision concernant les primes qui est « profondément déconnectée de la réalité et est indigne de notre radiodiffuseur public national ».

• (1220)

Nous sommes d'accord avec cela, mais, encore une fois, injecter plus d'argent dans les médias financés par le gouvernement est tout le contraire de ce que veulent les contribuables. Nous voulons que les médias soient financés par des fonds privés au moyen de dons volontaires, d'abonnements ou d'une campagne de souscription GiveSendGo. Quelle que soit la façon dont vous donnez de l'argent au média de votre choix, c'est ainsi que cela devrait se passer. L'idée de simplement donner plus d'argent des contribuables aux médias financés par le gouvernement ne fonctionnera tout simplement pas.

M. Ryan Thorpe: Pour que le journalisme fonctionne, il doit être autonome. C'est la seule façon pour qu'il fonctionne.

M. Jamil Jivani: Merci.

La présidente: Merci.

Je donne maintenant la parole à M. Noormohamed, du Parti libéral, pour cinq minutes.

M. Taleeb Noormohamed (Vancouver Granville, Lib.): Merci, madame la présidente.

Madame Sims, j'aimerais commencer par vous. Je partage votre inquiétude au sujet de l'état des médias d'information et de radiodiffusion au pays, et je me demande si vous pouviez me faire part de votre point de vue sur la propriété étrangère des médias canadiens. Pensez-vous que ce soit une solution raisonnable que de laisser des acheteurs étrangers acheter des organes de presse et des médias canadiens?

Mme Kris Sims: On s'éloigne un peu de notre objectif qui est de celui d'attirer l'attention sur le financement de CBC/Radio-Canada...

M. Taleeb Noormohamed: Non, mais je ne fais qu'essayer de vous poser la question. C'est une simple question.

La présidente: Je considère que la question est recevable. Merci.

Mme Kris Sims: Madame la présidente, je m'inquiète par rapport au fait de donner mon opinion sur l'entité qui devrait financer les médias, à part le gouvernement.

Nous pensons que les Canadiens devraient payer pour les médias qui les intéressent, dans l'ensemble, et que les entreprises privées devraient obtenir du financement par l'entremise de publicités, d'abonnements et de dons. Par exemple, nous avons BlackLock's Reporter, qui offre un abonnement annuel. Cette entreprise fait du

journalisme exceptionnel, et ils ne sont que deux journalistes canadiens qui travaillent d'arrache-pied.

Pour la question de savoir s'ils reçoivent du financement de l'extérieur, je l'ignore. J'imagine que cela dépend de l'entreprise privée.

M. Taleeb Noormohamed: Je pense qu'il faut qu'il y ait une conversation sur le sujet.

Vous avez dit, et vous l'avez dit très clairement, qu'il ne devrait pas y avoir de subventions de l'État, point final, et qu'il ne devrait certainement pas y avoir de subventions aux médias au Canada.

Êtes-vous inquiète du niveau de subvention que Postmedia reçoit du gouvernement fédéral, qu'il a à présent intégrée dans son plan d'affaires, et du fait qu'il prenne l'argent du contribuable, et verse des primes aux cadres, qui correspondent probablement, dans certains cas, à 10, 15, ou 20 fois plus que ce que CBC/Radio-Canada verse à ses cadres?

Mme Kris Sims: Que les choses soient claires, il est question de deux flux différents ici. Il y a celui de CBC/Radio-Canada, qui est de 1,4 milliard de dollars, et ensuite, ce dont vous parlez, je crois, c'est ce qu'on appelle souvent le plan d'aide aux médias, si on peut l'appeler comme cela, qui correspond à peu près à 500 millions de dollars. C'est de cela que vous parlez?

M. Taleeb Noormohamed: Non, il y a une série de différents... Si vous avez lu le rapport annuel de Postmedia, vous auriez lu qu'il a divulgué que des subventions de l'État, tous types confondus, font maintenant partie de son plan d'affaires.

Est-ce que cela vous préoccupe?

Mme Kris Sims: Oui, cela nous préoccupe beaucoup. Pour que les choses soient claires, selon le média, cela revient à environ 30 000 \$ par employé d'une entreprise de médias, à l'extérieur de CBC/Radio-Canada. C'est très alarmant. Premièrement, le contribuable ne devrait pas payer pour cela. Deuxièmement, les journalistes ne devraient pas être payés par le gouvernement.

M. Taleeb Noormohamed: Vous avez mentionné avoir travaillé quelque temps chez True North.

Mme Kris Sims: J'ai été journaliste pendant pratiquement toute ma vie adulte. J'ai fait des consultations de médias et des interviews pour tous les médias.

M. Taleeb Noormohamed: Est-ce que le fait que True North ait accepté une subvention du gouvernement vous inquiète? Avez-vous également exprimé cette même préoccupation en ce qui concerne True North?

Mme Kris Sims: Aucune entreprise de média ne devrait accepter de subventions de l'État, point final.

M. Taleeb Noormohamed: Est-ce que cela inclut True North?

Mme Kris Sims: Cela inclut tous les médias, quels qu'ils soient.

M. Taleeb Noormohamed: Vous avez mentionné qu'il fallait qu'ils retirent le financement à CBC, et je veux que les choses soient claires. Lorsque vous parlez de CBC, vous parlez de CBC/Radio-Canada, c'est-à-dire l'intégralité de l'entreprise? C'est bien cela?

Mme Kris Sims: Oui, 1,4 milliard de dollars ne devraient pas être versés à cette entreprise.

M. Taleeb Noormohamed: Donc, cela signifie que chaque émission en français, tout au Québec — je veux être absolument clair — chaque dollar du financement fédéral qui est versé à CBC/Radio-Canada devrait être retiré.

Mme Kris Sims: Nous faisons remarquer qu'il faut reconnaître que CBC/Radio-Canada génère une partie de son propre financement. Je pense que cela correspond à environ — je dois vérifier cela — 400 millions de dollars. C'est environ cette somme d'argent, voire 500 millions de dollars. Ce n'est pas rien. C'est énormément d'argent que la société génère d'elle-même.

M. Taleeb Noormohamed: D'accord, mais vous diriez que tout l'argent du fédéral, toute subvention de l'État à CBC/Radio-Canada devrait disparaître.

Mme Kris Sims: L'argent du contribuable ne devrait pas aller à cette entreprise.

M. Taleeb Noormohamed: D'accord, donc l'argent du contribuable, ce serait les subventions de l'État. C'est bien cela?

Mme Kris Sims: Oui, c'est tout ce que vous voulez l'appeler. Il provient du contribuable. Il ne provient pas du gouvernement, mais c'est le gouvernement qui le verse.

M. Taleeb Noormohamed: Donc, si on creuse un tout petit peu plus, lorsque des marchés appelés « déserts d'informations » émergent, que les nouvelles ne peuvent pas atteindre ces lieux, et que nous faisons face à des problèmes de couverture dans notre pays, comment réagissez-vous au fait que certaines populations du pays...? Advenant la disparition ou le retrait du financement de CBC/Radio-Canada au point où il se focalise entièrement sur ce qui est rentable, c'est-à-dire tout ce qui vise, en grande partie, la zone urbaine et tout ce genre de choses, qu'allez-vous faire pour ces collectivités? Comment allez-vous garantir que ces collectivités dans les régions rurales du Canada, ces communautés autochtones, ou ces communautés francophones dans des endroits comme Vancouver ont accès aux nouvelles et à l'information?

• (1225)

Mme Kris Sims: Par l'entremise de la présidence, vous avez mentionné la programmation autochtone, et je voulais vous faire part d'une information. Selon le rapport annuel de CBC/Radio-Canada de 2022-2023, la société aurait dépensé 6,4 millions de dollars au chapitre de ses services autochtones. Cela correspond à 0,5 % de son budget...

M. Taleeb Noormohamed: Madame Sims, ma question est: comment allez-vous garantir l'accès aux nouvelles à ces communautés?

Ma question n'est pas de savoir si oui ou non CBC/Radio-Canada a fait cela. Ma question est: advenant la disparition du financement de CBC/Radio-Canada, où iriez-vous, et comment feriez-vous pour que les nouvelles atteignent ces communautés, en particulier les communautés francophones où certaines langues sont minoritaires comme en Colombie-Britannique, et les communautés autochtones qui font cette programmation?

Il n'est pas question de financement pour moi. Certes, l'argent est important, mais ma question pour vous est: comment allez-vous fournir cette programmation? C'est ce qui me préoccupe.

Mme Kris Sims: Peut-être que c'est une question sur laquelle Patrimoine canadien pourrait se pencher, peut-être même autour de cette table du conseil, cette table du Comité...

La présidente: Merci.

Je pense que vos cinq minutes sont écoulées, monsieur Noormohamed. Merci beaucoup.

Veillez finir votre phrase et nous allons...

Mme Kris Sims: Merci, madame la présidente. Je comprends.

Je voulais juste souligner que, pour ce qui est de la programmation autochtone, CBC/Radio-Canada a dépensé plus que le double rien que pour octroyer ses primes, et c'est plus que ce que la société a dépensé pour sa programmation autochtone, donc il y a beaucoup de progrès à faire ici.

La présidente: Merci beaucoup.

Je pense que nous devons clore cette séance, et accueillir nos nouveaux témoins pour la deuxième séance de 90 minutes, donc je souhaite remercier les témoins d'avoir comparu. Merci beaucoup de votre patience.

Nous allons maintenant suspendre la réunion, et nous allons reprendre pour les 90 prochaines minutes.

Merci.

• (1225)

(Pause)

• (1245)

La présidente: Le Comité reprend les travaux. Nous reprenons la séance.

Je dois vous donner quelques informations. L'un de nos intervenants pour cette séance, Pierre Tousignant, ne peut pas comparaître. Mme Charette voulait comparaître, mais nous essayons toujours de la localiser, donc je vais entamer la séance. Je pense que nous devrions procéder sans continuer d'attendre que les gens arrivent.

Pour celles et ceux qui sont présents à la réunion, vous avez cinq minutes pour faire vos déclarations liminaires, et je vous préviendrai 30 secondes à l'avance pour que vous puissiez conclure. Vous pourrez apporter plus de précisions, s'il manque quoi que ce soit, au cours de la séance consacrée aux questions et aux réponses.

Bienvenue, madame Kolt, directrice, Culture et Initiatives communautaires, de Flin Flon. Veuillez commencer, madame Kolt, vous avez cinq minutes.

Mme Crystal Kolt (Directrice, Culture et initiatives communautaires, Flin Flon, à titre personnel): Merci beaucoup, madame la présidente, messieurs les vice-présidents et membres du Comité.

Je tiens à sincèrement remercier le Comité de l'invitation à comparaître ce matin en tant que témoin devant le Comité permanent du patrimoine canadien pour discuter des conséquences du retrait de financement de CBC/Radio-Canada. J'apprécie sincèrement le fait que le Comité ait prévu de faire entendre une voix du Nord.

Pour vous donner une explication sur la façon dont je me suis formé une opinion sur le sujet, j'aimerais commencer par vous parler un peu de moi. Mon mari, Mark, et moi avons déménagé de Winnipeg à Flin Flon, au Manitoba, il y a presque 30 ans. Flin Flon est une ville semi-éloignée de 5 000 habitants, située à 800 kilomètres au nord de Winnipeg, et qui chevauche la frontière entre le Manitoba et la Saskatchewan. Nous sommes diplômés de l'école de musique de l'Université du Manitoba et nous avons étudié le piano en duo à New York. Mark était un accompagnateur pour la Royal Winnipeg Ballet et la compagnie Winnipeg's Contemporary Dancers.

Nous craignons que le budget de ces organisations ne subisse une réduction, donc Mark a décidé de changer de carrière. Il a été accepté à la faculté de droit, ce qui finalement nous a amenés dans le Nord, dans la petite ville de Flin Flon. Nous pensions que nous allions laisser tomber notre amour pour les arts à tout jamais, mais nous nous trompons lourdement.

Le Nord regorgeait, et c'est toujours le cas, de débouchés et d'ambition, surtout en ce qui a trait à la culture et à l'art. Depuis notre arrivée dans le Nord du Manitoba en 1995, nous avons fondé la Flin Flon Community Choir, qui s'est produite quatre fois au Lincoln Center et à Carnegie Hall, et a plus récemment participé à la première mondiale de la toute nouvelle œuvre d'Ola Gjeilo, *Twilight Mass*. Nous avons produit des comédies musicales de Broadway pour le public du Nord, comme *Les Misérables* et *Mamma Mia!* Nous avons fait découvrir la plupart des chefs-d'œuvre classiques aux choristes et au public du Nord, en jouant avec les orchestres symphoniques de Saskatoon et Winnipeg. J'ai fait partie du groupe de travail pour la Fête de la culture et j'ai siégé au Conseil des arts du Manitoba. Aujourd'hui, je siège aux conseils du Manitoba Chamber Orchestra, de la Manitoba Association of Playwrights et de l'Association chorale du Manitoba. Je suis la directrice actuelle de la culture et des initiatives communautaires à Flin Flon. Pendant 15 ans, j'ai occupé le poste de coordinatrice culturelle au Flin Flon Arts Council.

Je fais actuellement partie du conseil d'administration de l'organisme qui a fondé l'Uptown Emporium en 2020. Il s'agit d'un marché à la fois physique et en ligne pour les artistes et les artisans du Nord. Nous avons mis au point un plan d'exportation pour les produits du Nord du Manitoba, et pendant 15 ans, nous avons travaillé à la mise sur pied de la North Central Canada Centre of Arts & Environment. Nous avons plus récemment reçu un financement pour le réseau imagiNorthern du Conseil des arts du Canada, qui vise à soutenir et à améliorer la prospérité et le bien-être des artistes du Nord ainsi que de leurs communautés par l'entremise du secteur créatif.

Je me demandais si vous aviez entendu parler de l'un ou l'autre de mes projets. Le seul moyen par lequel je partageais cette information à l'échelle nationale, c'est par l'entremise de CBC/Radio-Canada. Les réseaux sociaux sont trop unidirectionnels. Si vous n'êtes pas mon ami sur Facebook, Instagram ou LinkedIn, il se peut que vous n'avez aucune idée ou ne soyez pas au courant de mon travail.

Cela fait plusieurs années que nous n'avons pas eu de journaliste permanent dans le Nord du Manitoba. Ma relation avec CBC/Radio-Canada est bilatérale. Je dois avoir l'occasion de partager mes histoires avec le reste du pays. Les communautés rurales et du Nord dépendent de CBC/Radio-Canada pour recevoir de l'information factuelle, professionnelle et régulière sur les affaires internationales, nationales, provinciales et locales. Je crois que tous nos partis gouvernementaux ont compris que le pays est une mosaïque de voix, et que les voix rurales et du Nord doivent être entendues.

Comment garantir que ces voix soient entendues si nous fournissons moins de ressources et de soutien à l'entreprise? Comment est-ce qu'un seul journaliste, si nous sommes assez chanceux pour en avoir un, peut servir tout le Nord du Manitoba? À mon avis, retirer le financement de CBC/Radio-Canada est une erreur. Je crains que, en affaiblissant la société, nous ne la condamnions à une mort lente. Aujourd'hui plus que jamais, nous devons soutenir cette entreprise. De plus, qui remplacerait cette voix nationale? Certes, il ne

fait aucun doute que ce vide sera comblé, mais je crains qu'il ne le soit par des myriades de Joe Rogan, de Rachel Maddow et Sean Hannity, à la place de nos voix canadiennes.

Le fait de perdre entièrement CBC/Radio-Canada serait dévastateur. Notre perspective doit être unie à l'échelle nationale. Mon fils aîné, un père de trois jeunes enfants, a exprimé à quel point il était important et très rassurant que la vice-première ministre ait annoncé que le gouvernement échafaudait des stratégies pour composer avec une possible administration Trump avant les élections américaines. Avant d'avoir dit cela, il avait dit qu'il était rassuré, car il savait que nous écoutions tous ensemble les nouvelles, en tant que nation, en même temps et sans rhétorique incendiaire. Les nouvelles qui nous affectent, nous relient tous dans ce pays énorme, et qui sont tirées d'une source de nouvelles nationale fiable... Comment pouvez-vous y mettre un prix?

Le coût de CBC/Radio-Canada a fait l'objet de critiques. Évidemment, je n'ai quasiment aucune autorité pour commenter ce sujet. Il va sans dire que de nombreuses choses coûtent de l'argent. La gestion financière de nos universités fait l'objet de bon nombre de critiques, mais nous avons besoin d'universités. Même chose pour notre système de soins de santé, nous avons besoin d'un système de soins de santé.

• (1250)

Les actuaire et les politiciens peuvent délibérer sur les politiques et les procédures jusqu'à ce qu'ils prouvent des théories et règlent des problèmes. C'est ce qui est attendu. J'ignore juste comment on arrive à formuler des politiques sans complètement comprendre et soutenir le domaine en question.

Au lieu de retirer le financement, je demande que nous prenions un autre chemin. Nous devons établir une station de radiodiffusion locale dans un désert médiatique comme le nôtre. Dans une région où les distances physiques sont immenses et l'accès à d'autres formes de communication est souvent limité, CBC/Radio-Canada représente plus qu'un simple radiodiffuseur. Il s'agit d'un pilier de la vie en communauté, un gardien du patrimoine culturel et un service essentiel pour favoriser les liens et comprendre le Nord du Canada. CBC/Radio-Canada joue un rôle vital dans les communautés du Nord, en servant de source vitale d'informations, de liens et d'expressions culturelles pour certaines des zones les plus reculées et diversifiées du Canada.

Sans présence sur le terrain et sans soutien nécessaire...

La présidente: Merci, madame Kolt. Pouvez-vous conclure, s'il vous plaît?

Mme Crystal Kolt: Nous avons besoin d'une entreprise de radiodiffusion nationale. Cette entreprise doit être professionnelle, réactive, pertinente, neutre et claire. Elle doit représenter la mosaïque du Canada. Il faut affecter des journalistes professionnels dans tout le pays, du Nord au Sud, et de l'Est à l'Ouest. On ne sait jamais où un Peter Mansbridge ou un Tomson Highway pourraient être en train d'attendre une occasion.

Merci beaucoup.

La présidente: Merci beaucoup, madame Kolt.

Nous allons maintenant passer à Mme Carol Ann Pilon de l'Alliance des producteurs francophones du Canada. Allez-y, vous avez cinq minutes.

[Français]

Mme Carol Ann Pilon (directrice générale, Alliance des producteurs francophones du Canada): Bonjour, madame la présidente et membres du Comité.

Je suis Carol Ann Pilon, directrice générale de l'Alliance des producteurs francophones du Canada, ou APFC.

L'APFC est une association professionnelle, et elle représente les sociétés de production francophones des communautés de langue officielle en situation minoritaire, ou CLOSM. Depuis 25 ans, notre travail consiste à promouvoir le contenu audiovisuel exceptionnel produit par nos membres et à défendre sa valeur culturelle, économique, identitaire et linguistique pour l'ensemble du pays.

Nos membres viennent des quatre coins du vaste territoire canadien, du Yukon à la Nouvelle-Écosse, en passant par le Nouveau-Brunswick, l'Ontario, le Manitoba, l'Alberta et la Colombie-Britannique.

Par leurs activités, nos membres et tous ceux qui y sont associés contribuent au dynamisme économique, à la vie culturelle et à la pérennité des communautés dont ils sont issus, tout en assurant l'expression d'une diversité de voix francophones au pays. Ils produisent des histoires originales et captivantes pour la télévision, le cinéma et les médias numériques. Ces histoires sont empreintes du lieu unique d'où elles émanent, et elles enrichissent la diversité de l'offre audiovisuelle canadienne. La production francophone des CLOSM représente 7 % de l'ensemble de la production indépendante de langue française au Canada. Environ 40 % des émissions produites dans la francophonie canadienne sont diffusées par Radio-Canada.

Le rôle de notre diffuseur public national est fondamental pour notre secteur, et il l'est tout autant pour garantir l'épanouissement et le développement de la francophonie canadienne. Cela est d'autant plus vrai à l'ère numérique, où nous disposons de plus en plus de sources de diffusion, mais où les réalités régionales sont de plus en plus rares à l'écran. Les CLOSM francophones, et particulièrement les jeunes, ont besoin de se reconnaître dans les émissions et les films qu'ils regardent. Pour cela, ils doivent avoir accès à une offre de programmation canadienne abondante, diversifiée et représentative de toutes les communautés francophones du pays.

Radio-Canada a des responsabilités particulières en cette matière. Celles-ci sont consacrées dans la Loi sur la radiodiffusion ainsi que dans la Loi sur les langues officielles. Ces deux lois, actualisées en 2023, offrent d'ailleurs une meilleure reconnaissance à la production indépendante francophone et aux CLOSM.

Radio-Canada joue un rôle de premier plan en ce sens qu'il permet à nos producteurs d'occuper la place qui leur revient dans le système de radiodiffusion canadien, en plus de rendre accessible le contenu original que ceux-ci produisent.

Notre radiodiffuseur public national contribue au développement des talents canadiens et crée des occasions qui diversifient la production indépendante en fait de représentation non seulement des régions, mais aussi des genres. Offrir aux citoyennes et aux citoyens canadiens une programmation variée est indispensable dans le contexte actuel, où le paysage audiovisuel est de plus en plus uniformisé.

Grâce à Radio-Canada, des séries dramatiques d'envergure ont été produites par des sociétés de production indépendantes franco-

phones à l'extérieur du Québec. Je pense à la série *Le monde de Gabrielle Roy*, au Manitoba, à *Mont-Rouge*, au Nouveau-Brunswick, et à *Eaux turbulentes*, en Ontario. En soutenant ces productions de fiction à plus grand déploiement, Radio-Canada a su réaliser trois grandes actions: que les professionnels et créateurs de nos communautés puissent exploiter leurs talents; que les régions hors des grands centres se retrouvent à l'écran et qu'on raconte des histoires locales qui touchent tout le pays; et qu'une place de choix soit faite au contenu franco-canadien dans la programmation.

Radio-Canada est une voix unique et essentielle dans le paysage médiatique. Dans bien des cas, ses stations régionales sont souvent les seules à offrir une programmation locale en français. Les francophones vivant à Moncton, à Toronto, à Winnipeg, à Victoria ou à Whitehorse cherchent auprès de ces stations ce que les grands groupes de radiodiffusion privés n'arrivent pas à leur offrir, c'est-à-dire une programmation précise qui les cible directement et qui est en français. De plus, Radio-Canada est le seul diffuseur à offrir une tribune à une masse critique de francophones et francophiles, tant au Québec que partout ailleurs au pays.

Pour conclure, j'ajouterai que l'APFC convient que le mandat de la société d'État est robuste. Dans un écosystème en pleine mutation, ses obligations sont nombreuses, et elles peuvent créer de fortes pressions. Le financement public qui soutient le radiodiffuseur national est majeur, mais il est aussi conforme à ses obligations. Radio-Canada est une institution fondamentale pour la démocratie.

• (1255)

[Traduction]

La présidente: Vous avez 30 secondes.

[Français]

Mme Carol Ann Pilon: Elle l'est aussi pour les créateurs canadiens.

Je le répète: aucune autre entité de l'écosystème audiovisuel ne reflète la diversité régionale, culturelle, identitaire et linguistique du pays comme le fait Radio-Canada. C'est pourquoi il est crucial de lui assurer un soutien adéquat et prévisible, pour que le radiodiffuseur public national puisse continuer à jouer son rôle avec aplomb et pertinence.

Je vous remercie de votre attention, et je vous invite à me poser des questions.

[Traduction]

La présidente: Merci beaucoup, madame Pilon.

Je vais donner la parole à Sylvia Martin-Laforge de Quebec Community Groups Network, pendant cinq minutes.

Allez-y, madame Martin-Laforge.

Mme Sylvia Martin-Laforge (directrice générale, Quebec Community Groups Network): Bonsoir, madame la présidente, messieurs les vice-présidents, messieurs Waugh et Champoux, et les membres du Comité.

Je m'appelle Sylvia Martin-Laforge. Je suis la directrice générale du Quebec Community Groups Network.

Le QCGN représente aujourd'hui la communauté anglophone du Québec, la plus importante minorité de langue officielle du Canada, qui compte plus de 1,3 million de membres. Nous avons pour mission de défendre les droits et la vitalité de cette communauté unique. Aujourd'hui, je vais souligner le rôle essentiel de CBC/Radio-Canada dans l'appui de notre communauté, les défis avec lesquels nous composons et les mesures que nous devons prendre pour y remédier.

Pour commencer, il est essentiel de comprendre que la communauté anglophone du Québec n'est pas un simple prolongement de la majorité anglophone du Canada. Nous sommes une communauté culturelle et linguistique distincte et diverse, aux besoins uniques. Malgré notre taille, notre représentation dans les programmes, autres que les nouvelles, reste limitée. De nombreux Québécois anglophones se sentent ainsi exclus des grandes histoires.

Notre communauté compose avec des défis de taille, en particulier en ce qui a trait à l'accès aux médias. Il existe un fossé immense entre les zones urbaines et les zones rurales. Par le passé, les zones urbaines, telles que Montréal, tiraient profit des médias de langue anglaise variés, tandis que les communautés rurales composaient avec des infrastructures limitées, une mauvaise connectivité et un manque de contenu pertinent pour la population locale. Cette disparité a créé des déserts médiatiques à certains endroits, où les habitants se retrouvent dépourvus d'accès à de l'information fiable concernant leurs communautés.

Si la montée des réseaux sociaux a fourni certaines possibilités, elle a causé son propre lot de problèmes. Les algorithmes sur ces plateformes accordent la priorité à un contenu propice non pas à l'information, mais plutôt à l'interaction. Cela favorise les chambres d'écho et réduit l'exposition à des perspectives diverses, ce qui contribue ainsi à davantage isoler les voix minoritaires. Les diffuseurs publics tels que CBC/Radio-Canada sont particulièrement bien positionnés pour contrer ces tendances en accordant la priorité à l'inclusivité, à la diversité et aux reportages nuancés au niveau tant régional que local.

• (1300)

[Français]

La radiodiffusion publique joue un rôle essentiel dans notre démocratie. Le réseau CBC n'est pas seulement un diffuseur; il s'agit d'une plateforme essentielle pour favoriser une citoyenneté informée et un discours inclusif. Les radiodiffuseurs publics renforcent la démocratie en fournissant des informations indépendantes, en promouvant le pluralisme et en tenant les dirigeants responsables de leurs actions. Pour paraphraser le politologue français Loïc Blondiaux, la démocratie, ce n'est pas le vote, c'est le débat qui le précède. CBC a toujours servi de forum au Canada, un espace public visant la tenue de débats éclairés et le partage des valeurs.

[Traduction]

Cependant, les problèmes surgissent lorsque CBC/Radio-Canada fonctionne comme un radiodiffuseur commercial, en privilégiant les cotes d'écoute au lieu de son mandat public. Les décisions de programmation centralisées prises à Toronto ont souvent négligé les besoins et aspirations des Québécois anglophones. Cette déconnexion mine le potentiel de CBC/Radio-Canada de jeter des ponts entre les communautés.

C'est au moment critique où nous en sommes que nous devons prendre des mesures décisives pour consolider le rôle de CBC/Radio-Canada en tant que diffuseur public. Cela suppose que CBC/

Radio-Canada refasse le point pour qu'il s'assure d'octroyer en priorité des ressources pour servir les communautés minoritaires de façon efficace, de privilégier du contenu local et régional pour garantir la production et l'amplification d'histoires qui reflètent la diversité du Québec anglophone, d'investir dans l'infrastructure dans les communautés éloignées et rurales afin de combler le fossé entre les zones rurales et les zones urbaines en améliorant la connectivité et l'accès aux talents et au contenu localisé, et de favoriser la collaboration afin de nouer des relations plus fortes entre l'entreprise et les organisations communautaires comme Y4Y — notre groupe de jeunes —, le Réseau du patrimoine anglophone du Québec et, bien sûr, le QCGN.

Pour conclure, CBC/Radio-Canada n'est pas qu'un simple radiodiffuseur. Il s'agit d'un pilier de notre structure culturelle et démocratique. Pour la communauté anglophone du Québec, CBC/Radio-Canada est une ressource vitale qui relie les communautés isolées, amplifie les voix minoritaires et favorise le fait d'avoir des citoyens informés.

Assurons-nous que CBC/Radio-Canada continue de servir en tant qu'agora à tous les Canadiens, de lieu où toutes les voix peuvent être entendues, les histoires, partagées, et les débats, façonner notre avenir.

Merci.

La présidente: Merci beaucoup, madame Martin-Laforge.

Je vais devoir suspendre la séance, chers collègues, car Mme Charette est prête à se joindre à nous. Nous allons essayer encore une fois avec elle. Si elle n'arrive pas à se connecter, nous allons devoir poursuivre avec la période des questions et des réponses.

Nous suspendons la séance.

• (1300)

(Pause)

• (1300)

La présidente: Nous allons à présent commencer par Mme Charette, pour cinq minutes. Je vous préviendrai 30 secondes à l'avance pour que vous concluez.

Veuillez commencer.

[Français]

Mme Annick Charette (présidente, Fédération nationale des communications et de la culture): Bonjour à tous.

Mesdames et messieurs, je vous remercie de m'avoir invitée à venir vous présenter le point de vue de notre organisation sur ces questions d'intérêt.

Je m'appelle Annick Charette. Je suis présidente de la Fédération nationale des communications et de la culture, ou FNCC.

D'entrée de jeu, il m'a été difficile de situer exactement l'enjeu entourant les centaines de suppressions d'emplois à CBC/Radio-Canada. Les chiffres que nous possédons relativement à l'effectif de l'année précédente sont les suivants: 141 personnes au total ont perdu leur emploi, et 205 postes vacants ont été supprimés, ce qui fait un total de 346 postes sur l'ensemble de l'effectif de CBC/Radio-Canada, d'un océan à l'autre.

Dans les conditions actuelles, ces coupes de postes ont plus de répercussions sur la charge de travail des équipes que dans les services rendus à la population. Cependant, il ne faut pas minimiser les effets de la politique, qui vise à en faire toujours plus avec moins. On parle de stress accru, de multiplication des tâches, d'horaires prolongés et, dans le cas de l'information, de difficultés à couvrir un territoire de plus en plus grand avec un minimum de personnel.

Les travailleurs et les travailleuses de Radio-Canada sont des professionnels dévoués. Ils ont à cœur de servir le public en faisant preuve d'un engagement de qualité. Avant tout, ils portent en eux la fierté de travailler au sein du média de service public canadien, car, pour eux, Radio-Canada est un fleuron national.

Cela dit, c'est d'ailleurs de l'essence même de ce service public qu'il convient de discuter.

Radio-Canada appartient aux Canadiens. C'est un contrat social établi depuis presque 100 ans. La mission de Radio-Canada est de représenter l'essence et les valeurs du Canada à sa population, de lui garantir l'accès à de l'information de qualité sur l'ensemble de son territoire, de rejoindre les foyers canadiens les plus isolés pour créer une fenêtre sur ce pays exceptionnel, qui s'étend sur six fuseaux horaires et environ 9 980 000 kilomètres carrés. Aucun autre diffuseur ne peut remplir ce mandat, aucun réseau social n'a cette mission de se dévouer au peuple canadien et de refléter la réalité des Canadiens.

Plus que jamais, le média de service public a un rôle à jouer pour maintenir la cohérence de la société dans laquelle nous vivons. Il doit être le miroir et le porte-voix de la diversité, de ce qui nous distingue et de ce qui devrait nous unir par rapport à la mondialisation des marchés et à l'hyper domination de la standardisation américaine sur tous les modèles de consommation de produits audiovisuels.

Sommes-nous prêts, comme société, à abandonner la représentation de notre réalité et de notre identité culturelle, celle du Québec comme celle du Canada, aux humeurs des intérêts économiques du secteur privé ou à celles des multinationales telles que Netflix et Disney? C'est la question que nous devons nous poser quant à la valeur de CBC/Radio-Canada.

Sommes-nous disposés à effacer la spécificité de la culture canadienne et québécoise dans l'espace numérique?

L'information locale, partout au pays, tente de se maintenir tant bien que mal, en composant avec une baisse de 70 % de ses revenus publicitaires. Les fermetures de journaux se comptent par dizaines, et les radios et les chaînes de télévision réduisent leur couverture, ce qui fait qu'ils subissent une forte baisse de leurs revenus traditionnels.

Dans ce cadre, remettre entièrement aux salles de nouvelles du secteur privé la responsabilité de couvrir tout le territoire canadien est non seulement irréaliste, mais aussi irresponsable. Les déserts d'information s'étendent partout au pays, et CBC/Radio-Canada est la seule à pouvoir en stopper l'avancement. De plus, des citoyens bien informés sont le fondement d'une démocratie solide et éclairée.

Cela dit, est-ce que tout est parfait sous le toit de notre diffuseur public? Évidemment, la réponse est non. D'ailleurs, ce ne l'est pas non plus pour aucun média de service public partout dans le monde. Cette vocation et cette ambition ne peuvent se réaliser sans y asso-

cier des principes déterminants comme l'indépendance et la transparence ni sans l'apport d'un financement stable et pluriannuel, qui garantit sa capacité de se projeter dans l'avenir.

Le monde médiatique actuel se caractérise par la surabondance des contenus disponibles, par une pression concurrentielle croissante et par une mondialisation de l'offre. Il ne faut pas minimiser la très grande importance de CBC/Radio-Canada dans l'écosystème de production de contenu audiovisuel. Mettre à mal notre média de service public, c'est mettre en danger beaucoup d'acteurs de l'industrie médiatique, de producteurs de contenu, d'artistes, d'artisans et de travailleurs qui en vivent.

Radio-Canada, dans sa forme actuelle, ses pratiques et sa façon de faire, est-elle en mesure de faire face aux défis actuels et aux nouveaux paradigmes qui définissent son champ d'action? C'est une bonne question. Le contrat social implicite qui le lie au public est-il encore valable? On constate une distance croissante avec le public et encore plus à l'égard du jeune public, malgré des tentatives de s'en rapprocher.

• (1305)

[Traduction]

La présidente: Vous avez 30 secondes.

[Français]

Mme Annick Charette: Nous croyons qu'il est pertinent de renouveler ce contrat social en renouvelant les conditions d'existence du média public pour qu'il réponde à certaines attentes et qu'il ait toujours son rôle particulier à jouer. À la FNCC, nous sommes convaincus, plus que jamais dans le contexte actuel, de la nécessité pour le peuple canadien d'avoir accès à un média de service public fort et financé adéquatement.

Le Canada consacre 33 \$ par habitant au financement de la radiodiffusion publique, alors que la moyenne mondiale est de 88 \$ par habitant. Nous sommes bons avant-derniers en la matière, parmi les pays du G7. Il faut y réfléchir, parce que, demain, nous ne serons plus des Canadiens face à nos écrans. Nous serons un public offert aux gens de la Californie, dont les intérêts...

[Traduction]

La présidente: Veuillez conclure, madame Charette.

[Français]

Mme Annick Charette: Merci de m'avoir écoutée.

[Traduction]

La présidente: Vous pourrez apporter davantage d'explications dans la partie des questions et des réponses. Merci.

Nous allons commencer une série de six minutes. Pour les conservateurs, nous avons Kevin Waugh.

Monsieur Waugh, vous avez six minutes.

• (1310)

M. Kevin Waugh (Saskatoon—Grasswood, PCC): Merci, madame la présidente.

Bonjour à tous. Merci d'être venus.

La nuit dernière, je sautais d'une chaîne à l'autre, et je suis tombé sur PBS Detroit. Ils organisaient une collecte de fonds à l'occasion des 90 ans de Willie Nelson. Croyez-le ou non, les Canadiens ont sorti leurs portefeuilles et leurs cartes de crédit en soutien à PBS TV de Detroit. Ils étaient d'un grand soutien. Ils disposent de plusieurs programmes. En fait, je regarde PBS Detroit ici en Saskatchewan.

Je ne vous apprends rien si je vous dis que les médias ethniques explosent en ce moment même au Canada. Leurs voix ne sont pas entendues, donc qu'est-ce qu'ils font? Ils ne peuvent pas facilement faire appel au gouvernement fédéral, donc, au lieu de cela, ils se sont mis à travailler d'arrache-pied avec leurs communautés pour faire entendre leurs voix par l'entremise des médias ethniques.

Je fais remarquer, madame Kolt, que les débuts d'APTN remontent à 1992. Pourquoi? Parce que le diffuseur public ne répondait pas à l'intégralité des besoins de la programmation autochtone, donc, en 1992, APTN a vu le jour. Aujourd'hui, c'est nous qui payons l'abonnement par l'entremise de notre câble.

En Saskatchewan, nous avons radio Missinipi à La Ronge. Ils font de l'excellent travail à La Ronge, et diffusent des histoires du Nord.

En Saskatchewan, je connais au moins quatre groupes autochtones qui souhaitent demander au CRTC de mettre sur pied une radio communautaire sans subventions du gouvernement fédéral.

Madame Kolt, qu'en pensez-vous? Certaines personnes n'attendent pas que le gouvernement fédéral leur donne davantage d'argent. J'ai parlé de trois ou quatre exemples où les groupes ethniques et autochtones se sont mobilisés eux-mêmes pour amasser des fonds, et pour avoir une voix au sein de leur communauté. Qu'est-ce que vous en pensez, vous qui venez de Flin Flon?

Mme Crystal Kolt: Je connais très bien ces stations de radio, ainsi qu'une autre à Flin Flon, Thompson et Le Pas, appelée Arctic Radio, dont on profite et qu'on adore absolument.

Ce dont je parle, c'est ce dont j'ai besoin avec CBC/Radio-Canada. Je dois m'assurer que mes histoires transcendent mes propres collectivités ou les zones rurales du Nord. Il y a certaines choses qui se passent à l'échelle du pays, et l'on risque de passer à côté si ce sont exclusivement les petits réseaux qui les partagent.

L'une des raisons pour lesquelles j'ai pris part à la Fête de la culture, c'est que j'avais besoin d'entendre ce qui se passait sur une plus grande échelle, et non pas juste à l'intérieur de mes propres régions du Nord du Manitoba ou du Nord de la Saskatchewan. C'est quelque chose dont j'avais besoin.

M. Kevin Waugh: Je comprends cela.

Madame Tait, la semaine dernière... CBC/Radio-Canada est incapable de garder un journaliste dans le Nord du Manitoba, et pourtant, la société est allée voir le gouvernement fédéral soutenant qu'elle avait besoin de 42 millions de dollars de plus, car son contrat l'obligeait à payer. La moitié de ces 42 millions de dollars a été allouée à la rémunération au rendement.

Êtes-vous d'avis que CBC/Radio-Canada gère atrocement mal son budget, dans la mesure où les bureaux de Winnipeg et ceux à Toronto grouillent de personnel de direction, mais qu'on ne sait pas affecter du personnel là où il faut? J'ai vu la semaine dernière qu'on avait annoncé en grande pompe qu'on allait embaucher 25 autres journalistes locaux et régionaux. Selon moi, il faut retirer les per-

sonnes à la direction et affecter des journalistes dans des zones rurales comme la vôtre, qui en ont plus que jamais besoin.

Madame Kolt, pouvez-vous me donner votre avis sur ce sujet? Nous avons vu qu'il y avait une explosion de personnel à la direction et [*inaudible*] n'est pas versé là où il faudrait, comme beaucoup de personnes en ont parlé ici, dans le Canada rural.

Mme Crystal Kolt: Comme je l'ai mentionné dans mon discours, je pense que tout le monde doit rendre des comptes — une entreprise, c'est une entreprise —, donc, c'est quelque chose qui me tient à cœur. Cependant, quoi qu'il en soit, nous avons besoin de soutien pour non seulement saupoudrer des journalistes partout dans le pays, là il le faut, mais aussi pour leur fournir le soutien nécessaire.

Nous avons une personne, au nom de Mark Szyszlo, qui était un journaliste dans le Nord du Manitoba — je ne sais pas si c'était pour 10 ans —, mais c'était un réseau de soutien incroyable et merveilleux...

• (1315)

M. Kevin Waugh: Voilà justement le problème avec CBC/Radio-Canada. On ne comble pas les besoins. Lorsqu'il est parti, le poste était libre, et on ne l'a pas immédiatement pourvu...

Mme Crystal Kolt: J'aimerais...

M. Kevin Waugh: Madame Martin-Laforge, est-ce que les grosses primes améliorent l'accès aux médias, comme vous l'avez affirmé? Ici, nous avons les grosses primes, et 18 millions de dollars ont été versés. Est-ce que cela contribue en quoi que ce soit aux médias?

Mme Sylvia Martin-Laforge: Nous ne sommes pas ici...

M. Kevin Waugh: Eh bien, nous sommes ici pour en parler.

Mme Sylvia Martin-Laforge: Effectivement, mais je vous dirais que le QCGN n'est pas ici pour parler des grosses primes et du fonctionnement. Nous sommes ici pour parler d'un investissement dans la vitalité des deux communautés anglophone et francophone, comme Mme Kolt l'a mentionné.

Les changements dans le fonctionnement et dans la gouvernance de CBC/Radio-Canada sont un sujet dont nous devons assurément parler, mais nous devons en parler dans le cadre de l'application de ce dont nos communautés et tout le pays ont besoin.

M. Kevin Waugh: Je pense que mon temps est écoulé. Merci.

La présidente: Merci.

Je vais donner la parole aux libéraux pendant six minutes.

Madame Anju Dhillon, vous avez six minutes.

[*Français*]

Mme Anju Dhillon (Dorval—Lachine—LaSalle, Lib.): Merci, madame la présidente.

Madame Pilon, vous comprenez bien l'importance de diffuser les histoires canadiennes et de soutenir les artistes canadiens. Si certains membres de ce comité parviennent à leur fin, c'est-à-dire la suppression du financement de CBC/Radio-Canada, nous perdrons une grande partie de notre capacité à soutenir les talents locaux et à partager ces histoires, d'un point de vue personnel et professionnel.

Pouvez-vous expliquer pourquoi le fait de mettre fin au financement de CBC/Radio-Canada serait si préjudiciable au secteur cinématographique de notre pays?

Mme Carol Ann Pilon: Il est difficile de considérer les services de Radio-Canada offerts aux communautés francophones en situation minoritaire et ceux offerts par CBC comme deux entités isolées, particulièrement dans les régions du pays. En effet, si la programmation diffusée peut être très distincte dans les deux services, les infrastructures et les ressources, techniques ou autres, quant à elles, sont souvent communes aux deux services.

Cette mutualisation des moyens est stratégique. Si on coupait les services de CBC dans les régions, cela impliquerait nécessairement une amputation des capacités de Radio-Canada en région. Il faut se rappeler que les services régionaux ont déjà fait les frais de coupes antérieures.

Je crois que le fait d'envisager la disparition de CBC en région nous conduit aussi à envisager la disparition de Radio-Canada en région.

Mme Anju Dhillon: Merci.

J'aimerais discuter de beaucoup de sujets, mais mon temps de parole est limité.

Sur le plan international, pouvez-vous nous dire à quel point il est important, pour un pays comme le nôtre, d'avoir un secteur public fort dans le domaine des arts et de l'information, particulièrement si on tient compte de tout ce qui se passe relativement à l'ingérence étrangère?

Comment le Canada est-il perçu par rapport à d'autres nations démocratiques?

Mme Carol Ann Pilon: Je n'oserais pas nécessairement vous parler en détail de la manière dont Radio-Canada est perçue par rapport aux autres diffuseurs publics, parce que je n'ai pas forcément cette information.

Toutefois, je sais que Radio-Canada, tout récemment, recevait des représentants des diffuseurs publics faisant partie d'un regroupement depuis plusieurs années, ici, à Ottawa, pour discuter précisément de cette question. Je crois que la vérité demeure une très grande préoccupation pour la plupart des Canadiens et des Canadiennes. Nous l'avons déjà mentionné lors d'autres comparutions. Le protocole de déontologie que Radio-Canada a mis en place est l'un des plus rigoureux du monde, et je crois que cela donne une certaine assurance aux Canadiens quant à la fiabilité de l'information qu'elle diffuse.

• (1320)

Mme Anju Dhillon: Merci beaucoup, madame Pilon.

[Traduction]

Madame Kolt, ma prochaine question s'adresse à vous. Je vais tenter de regrouper toutes mes questions.

Nous avons entendu dire qu'il y a un conflit d'intérêts entre CBC/Radio-Canada et le gouvernement. Il y a 18 pays qui ont un radiodiffuseur public comme CBC/Radio-Canada. Croyez-vous qu'ils sont tous en conflit d'intérêts?

Pour ce qui est de ma deuxième question, je vais plutôt faire un commentaire. On nous compare aux États-Unis, seul pays du G7 sans radiodiffuseur public. Pourriez-vous nous en dire un peu plus à ce sujet?

Ma troisième question est la suivante: à votre avis, à quel point est-il important que le Canada ait un radiodiffuseur national pour se protéger de l'ingérence étrangère et de la désinformation?

Merci, madame Kolt.

Mme Crystal Kolt: Pour ce qui est de l'importance de nos voix indépendantes, je crois que c'est essentiel. Le système national de radiodiffusion représente notre voix. Les gens sont ce qu'ils sont; ils seront interpellés par d'autres voix qui résonnent, et à l'heure actuelle, selon la façon dont le monde des réseaux sociaux fonctionne, on nous envoie de l'information facilement et directement. Nous devons avoir une voix indépendante, comme CBC/Radio-Canada, pour pouvoir nous protéger de l'ingérence internationale. Je ne vois pas comment d'autres secteurs indépendants et privés pourraient y parvenir dans le monde des médias.

Je ne sais pas si cela répond à l'une de vos questions.

La présidente: Merci beaucoup. Je crois que nos six minutes sont écoulées.

Je vais maintenant passer au Bloc.

Monsieur Champoux, vous avez six minutes, s'il vous plaît.

[Français]

M. Martin Champoux: Merci, madame la présidente.

Je suis bien content de pouvoir accueillir Mme Charette, qui a eu beaucoup de problèmes techniques et qui a fait beaucoup d'efforts pour les régler, ce matin. Merci de votre persévérance, madame Charette.

J'ai prêté attention à vos propos lors de votre présentation. J'en conclus qu'il faudrait tenir tellement de discussions concernant CBC/Radio-Canada que nous sommes en train de perdre du temps précieux en ce moment. En effet, nous devons nous défendre contre des trucs qui, à mon sens, n'en ont aucun, au lieu de concentrer nos énergies sur l'avenir de notre diffuseur public. Or, à peu près 80 % des Canadiens, de même qu'une proportion encore plus grande de Québécois, s'entendent pour dire qu'il est nécessaire de le faire.

Quant à moi, je préfère que nous parlions de l'avenir plutôt que de perdre du temps à nous défendre contre des propos populistes qui relèvent plus de la désinformation que des faits et contre un argumentaire qui vise à retirer ou à réduire le financement de CBC. Cette idée, vous et moi ne la partageons évidemment pas.

Je sais que vous avez participé à un exercice de réflexion sur le renouvellement du mandat du diffuseur public et que la pérennité de celui-ci vous tient à cœur. Vous représentez quand même 6 000 membres du secteur de l'information, dont plusieurs gravitent autour de CBC/Radio-Canada.

Comment entrevoyez-vous l'avenir? Comment doit-on s'y prendre pour protéger ce diffuseur public dans les années à venir, dans ce contexte changeant, qui a déjà beaucoup changé depuis la dernière refonte de son mandat?

Mme Annick Charette: Votre question comporte plusieurs éléments, mais je vais essayer d'y répondre le plus brièvement possible.

Comme je l'ai dit, Radio-Canada est un fleuron national et un radiodiffuseur public solide, qui répond à des standards élevés, lesquels sont reconnus internationalement.

J'ai en main une petite note tirée d'une lecture que j'ai faite sur le site de l'Organisation des Nations unies, ou ONU. M. Andrei Richter, professeur à l'Université Comenius, à Bratislava, écrivait ce qui suit:

Dans la cacophonie actuelle des messages contradictoires, de la désinformation et des interprétations contradictoires des événements, les [médias de service public] sont la voix d'un journalisme d'investigation de qualité s'appuyant sur la vérification des faits, le contexte et la raison. À cet égard, ils sont en mesure d'établir une norme pour les médias commerciaux afin d'assurer la diffusion d'informations opportunes et fiables au public, en particulier dans les situations d'urgence.

Je crois que cela résume assez bien le mandat de Radio-Canada. Ce qu'il faut retenir, c'est que le diffuseur public est mandaté par le gouvernement et par le peuple canadien pour dispenser ce service partout sur le territoire. Radio-Canada doit rendre des comptes aux gens du Manitoba, du Nord du Québec et de la Colombie-Britannique, notamment, et c'est ce qu'il fait.

Devons-nous nous interroger sur son budget ou sa gestion? Il faut, bien sûr, avoir cette conversation afin de permettre à Radio-Canada de se moderniser. Il faut tenir cette discussion, mais il faut le faire en faisant preuve d'ouverture. Il ne faut pas qu'il y ait de dérives idéologiques. Il faut donner au peuple canadien une télévision forte, et il faut continuer à lui en offrir une à l'avenir. Il est vrai que le fait de retirer ou de réduire le financement de CBC aurait une incidence sur Radio-Canada au Québec, même si ce n'est pas dit de façon claire, nette et précise.

• (1325)

M. Martin Champoux: Je pense que personne n'est dupe à cet égard, madame Charette. Nous avons tous compris que cela aurait une incidence majeure sur le milieu culturel, le milieu de l'information et les services en français partout au Canada.

Cela dit, j'aimerais parler de la question du financement.

Comme vous l'avez mentionné dans votre allocution d'ouverture, le financement du diffuseur public est à peu près de 33 \$ par année par Canadien. On paie plus cher que ça pour Netflix, pour Spotify et pour un paquet d'autres abonnements. Pourtant, on dirait que 33 \$ par année, ça fait peur à bien du monde. Vous l'avez dit vous-même, la moyenne mondiale tourne autour de 85 \$ ou 88 \$. En Allemagne, chaque citoyen paie 140 \$ ou 150 \$ par année. On n'entend pas les Allemands se plaindre de payer trop cher.

De plus, la réalité n'est pas la même au Canada. Ici, il faut couvrir les nouvelles dans les deux langues officielles et dans plusieurs langues autochtones.

On décrie souvent les bonis et le fait que CBC/Radio-Canada s'approprie une partie de la tarte publicitaire. La solution ne serait-elle pas de bien faire passer le message et d'augmenter considérablement le budget annuel de CBC/Radio-Canada quant au coût par habitant?

Mme Annick Charette: Je pense qu'il faut non seulement maintenir le financement actuel, mais qu'il faut aussi l'enrichir. On a parlé des petits médias et des gens qui se sentent en compétition. Il faut se le dire: si Radio-Canada arrêta de faire de la publicité, ça ne veut pas dire que ses revenus publicitaires iraient dans la poche des diffuseurs privés. Ils ne feront pas du dédoublement.

Par contre, je pense que la vision de Radio-Canada pourrait aussi comprendre le fait de soutenir l'information locale en partageant certains éléments de son existence avec des médias locaux qui ont aussi besoin de soutien, puisqu'ils ne peuvent plus survivre compte tenu de leurs revenus actuels.

Il y a peut-être des solutions, mais il faut avoir cette conversation. Comme je l'ai dit, il faut le faire en faisant preuve d'ouverture. Il ne faut pas mettre le couvercle sur la marmite qu'est Radio-

Canada en disant que ça ne vaut plus rien, qu'on met ça de côté et qu'on doit réinventer le modèle. Nous avons quelque chose de solide, et il faut continuer de travailler là-dessus. Il faut, bien sûr, qu'il y ait une reddition de comptes. Nous sommes en droit de nous interroger sur les allocations budgétaires ou sur...

M. Martin Champoux: ... sur les modèles de rémunération.

Mme Annick Charette: C'est cela, il faut s'interroger sur les modèles de rémunération.

M. Martin Champoux: Madame Charette, nous avons déjà parlé ensemble de l'idée que CBC/Radio-Canada contribue, au moyen du partage d'infrastructures et de ressources en ligne, à la survie de très petits médias ou de médias indépendants qui ont de la difficulté à traverser la période actuelle. Je trouve cela très intéressant.

Mme Annick Charette: Merci.

M. Martin Champoux: Mon temps de parole est écoulé, mais je vous remercie.

[Traduction]

La présidente: Merci beaucoup.

Je vais céder la parole aux néo-démocrates et à Mme Ashton pour six minutes, s'il vous plaît.

Mme Niki Ashton: Merci, madame la présidente.

Madame Kolt, merci beaucoup d'être venue nous parler aujourd'hui, de vous joindre à nous aujourd'hui et de nous faire part de votre travail visionnaire qui a tant apporté à notre région, à notre province et à notre pays. Merci de nous faire part de votre travail dans le domaine des arts, qui a aidé un si grand nombre d'artistes du Nord et d'artistes autochtones de notre région.

Vous avez transmis un message clair au sujet de l'importance de CBC/Radio-Canada pour les habitants des régions rurales du Nord. Vous avez également, par ailleurs, parlé de la nécessité que notre radiodiffuseur public investisse dans les régions comme la nôtre.

Je sais que vous avez fait mention de Peter Mansbridge. Notre région a déjà eu un bureau dynamique de CBC/Radio-Canada. En fait, Peter Mansbridge, comme nous le savons tous, du moins ici, a d'abord été découvert à Churchill, puis a été amené à CBC/Radio-Canada. Par exemple, Cynthia Greer de la bande de la Nation des Cris de Norway House a été l'une des premières personnes au pays à offrir des émissions entièrement en cri dans le cadre de la programmation locale de la station de CBC/Radio-Canada à North Country.

Il y a plusieurs années, Eric Robinson a travaillé comme producteur et radiodiffuseur pour CBC/Radio-Canada ici, dans le Nord du Manitoba. Ensuite, bien sûr, il est devenu un ministre du gouvernement. De plus, bien entendu, il y a Mark Szyszlo, qui a travaillé durant des décennies à notre station ici, à Thompson, mais il offrait des services à toute la population du Nord en circulant dans la région, en établissant des liens entre les communautés et en faisant part de nos histoires; non seulement, comme vous l'avez souligné, aux membres de nos propres communautés, mais surtout, à notre province, à notre pays et, dans certains cas, au monde.

Je me demandais si vous pouviez nous dire ce que cela faisait, étant donné le travail que vous faites, d'avoir la présence de CBC/Radio-Canada dans notre région, et ce qui en est ressorti? Pourriez-vous comparer cela à la situation depuis 2017 lorsque Mark Szyszlo a quitté son poste, quand notre station a été fermée et qu'il y a eu une couverture intermittente ici, dans le Nord?

• (1330)

Mme Crystal Kolt: Oui, merci beaucoup.

Lorsque nous avons déménagé dans le Nord, nous pensions vraiment trouver une manière de rester connectés au reste du monde. Avoir un contact direct avec le monde... je ne peux exprimer à quel point c'était important, parce qu'il est vraiment compliqué d'essayer de rester en contact lorsqu'on est si loin des autres.

J'ai été en mesure de rencontrer pour la première fois Mark Szyszlo parce qu'il se promenait partout dans le Nord. Il allait dans chacune des communautés. Je pouvais l'appeler au sujet de... que ce soit au sujet de notre premier concert à Carnegie Hall ou de n'importe quoi dont nous voulions parler ensemble. Il était celui qui décidait s'il valait la peine ou non d'aller dans le Sud ou ailleurs dans le pays. Je me fiais à son opinion. Je me fiais à son professionnalisme. Je savais qu'il se souciait de ce qui se passait dans ma région et dans tout le Nord du Manitoba. C'est comme si quelque chose s'était éteint lorsqu'il est parti.

Donc, CBC/Radio-Canada a essayé très fort de maintenir une certaine communication entre le Nord et le Sud, mais c'est, à mon avis, pratiquement impossible d'y parvenir sans faire le travail sur le terrain, parce que la région est très grande et qu'il y a tant de choses qui se passent. Certaines choses font défaut à moins qu'il y ait une personne là-bas pour nous soutenir.

C'est comme le jour et la nuit. Je travaille d'arrache-pied pour transmettre mon message. Toutefois, une fois de plus, c'est... je ne dirais pas impossible, parce que je crois que tout est possible au Canada, mais c'est extrêmement difficile. À mon avis, dans le Nord, j'ai l'impression que le travail que j'essaie de faire dans mon domaine est encore en grande partie « un travail de pionnier ». De nouvelles possibilités se présentent encore chaque jour, mais je dois être en contact avec mon milieu, mon pays et ma province, et cela fait défaut. Les cinq dernières années ont été très difficiles.

Mme Niki Ashton: Merci de nous en avoir fait part, madame Kolt.

Nous avons entendu dire, et je sais que vous l'avez aussi entendu... un certain nombre d'entre nous avons entendu dire que nous sommes censés engager un nouveau journaliste, au début de l'an prochain, nous l'espérons. Cependant, bon nombre d'entre nous avons également souligné, étant donné que notre région est vaste et que nos communautés sont diversifiées, l'importance de soutenir ce journaliste et de ne pas seulement s'en débarrasser ou le faire échouer. Pouvez-vous nous parler des types de soutien nécessaires pour nous assurer d'avoir une présence à long terme, dans le cadre du mandat de CBC/Radio-Canada?

Mme Crystal Kolt: Personnellement, je crois que cela revient à dire que c'est une « mort lente ». Pensez à ce que nous essayons tous d'accomplir dans une région qui est plus de la moitié de notre province, par nous-mêmes. Comment serait-il possible de faire tout ce qui doit être fait — tout voir et établir des liens avec tout le monde — sans aucune aide? Il nous faut du soutien.

Nous pouvons en faire beaucoup. Les bénévoles peuvent en faire beaucoup, mais il n'est pas question de bénévoles. Il est question de professionnels. Nous avons besoin de journalistes professionnels et d'équipes de soutien pour faire entendre les voix de notre pays.

Mme Niki Ashton: Merci beaucoup, madame Kolt. J'ai hâte de vous poser d'autres questions au deuxième tour.

La présidente: Merci beaucoup, madame Ashton.

Je vais maintenant passer à la deuxième série de questions, qui sera d'une durée de cinq minutes.

Je donne la parole aux conservateurs, puis à M. Gourde pour cinq minutes, s'il vous plaît.

[Français]

M. Jacques Gourde: Madame Charette, selon vous, qu'est-ce qui distingue Radio-Canada de CBC?

Radio-Canada semble sensible à son auditoire, et elle a vraiment de bonnes cotes d'écoute. Ses affaires fonctionnent bien. Chez CBC, on n'applique peut-être pas la même formule. Vous pourrez peut-être me dire si c'est le cas ou non. Toutefois, les affaires ne semblent pas fonctionner aussi bien pour CBC.

En particulier, qu'est-ce qui distingue la programmation anglophone de la programmation francophone du diffuseur public?

• (1335)

Mme Annick Charette: Je ne vous surprendrai pas en vous disant que, pour les francophones, c'est une question de survie. Chez les anglophones, il y a peut-être une offre beaucoup plus grande sur le marché. De plus, d'autres services correspondent peut-être mieux à certains goûts du public anglophone. Ce qui m'inquiète, c'est que le public anglophone ne puisse plus faire la différence entre ce qui vient des États-Unis et ce qui vient du Canada. Je suis aussi préoccupé par le fait que les anglophones consomment à la pièce.

L'obligation d'être performant est une chose. L'obligation de représenter la société en est une autre. Représenter la société canadienne, ça veut dire lui donner une voix au moyen de productions qui restent à faire et qui représentent des questions particulières pour les Canadiens.

Je ne sais pas si ce genre de production rejoindra un grand public. Cependant, si 25 000 personnes aiment l'opéra et que vous leur offrez ce contenu, vous avez atteint votre objectif de façon optimale. Je ne sais pas s'il faut offrir plus de contenus liés à l'opéra, mais c'est ça, la diversité. Les choix des diffuseurs sont importants.

Au Québec, il y a un public captif, parce que l'offre en français n'est pas très grande. Du côté anglophone, il y a une offre assez grande, mais cela n'a rien à voir avec la mission ou la performance. Si on évalue le diffuseur public uniquement en fonction de sa performance, on perd de vue l'objectif de son mandat.

M. Jacques Gourde: Madame Pilon, j'aimerais vous poser la même question. Mme Charette a dit que, du côté anglophone, il n'y a peut-être pas la même sensibilité, ou bien on n'arrive pas à répondre aux goûts de la clientèle.

Selon vous, qu'est-ce qui distingue Radio-Canada de CBC? Quelles sont les différences sur le plan de l'auditoire et qu'est-ce qui explique leur succès ou leur manque de succès?

Mme Carol Ann Pilon: Comme Mme Charette l'a déjà mentionné, une offre incroyable de contenu médiatique de langue anglaise est disponible partout pour les Canadiens. De plus, ce contenu anglophone est aussi disponible pour les francophones. On voit que le taux de bilinguisme augmente au Canada, particulièrement dans les communautés francophones en situation minoritaire. Cela fait partie de notre réalité depuis toujours. On vit parmi les anglophones et on travaille parmi eux. La concurrence qui existe entre la production anglophone et la production francophone destinée aux communautés de langue française en milieu minoritaire est donc très importante.

Étant donné que la société Radio-Canada est présente dans les régions, elle est en mesure d'offrir des contenus en français aux francophones en milieu minoritaire. Elle offre de l'actualité, mais aussi du divertissement qui est produit, par exemple, par les membres de l'Alliance des producteurs francophones du Canada. Néanmoins, l'offre de contenus francophones à laquelle les communautés francophones hors Québec ont accès est quand même beaucoup moins grande que l'offre à laquelle les Québécois ont accès.

De plus, grâce à sa présence, ce qui fait partie de son mandat, Radio-Canada assure qu'il y ait des contenus qui sont un miroir des communautés. Ça devient encore plus important qu'auparavant, particulièrement chez les jeunes, car on sait à quel point ils consomment des contenus sur des plateformes comme YouTube. Beaucoup d'entre eux sont bilingues. Ces jeunes peuvent donc consommer de plus en plus de contenus médiatiques en anglais. C'est pourquoi il est important de continuer à soutenir la production de langue française et à offrir...

M. Jacques Gourde: Madame Pilon...

Mme Carol Ann Pilon: ... les budgets nécessaires à ces productions, pour qu'elles puissent concurrencer...

M. Jacques Gourde: Merci, madame Pilon. Je vais passer à ma dernière question.

Madame Martin-Laforge, je tiens à vous féliciter. Vous avez fait beaucoup de chemin, et vous travaillez dans votre organisation depuis longtemps. En tout cas, ça fait presque 20 ans que nous nous côtoyons.

Vous avez dit que CBC devrait aussi avoir plus de contenu régional. Pourriez-vous nous en dire davantage sur les conseils que vous avez donnés à CBC? J'espère que l'on prendra en compte ces conseils. D'ailleurs, si on les avait pris en considération, nous ne serions pas ici, aujourd'hui, en train de parler de ce problème.

Mme Sylvia Martin-Laforge: Je vous remercie.

• (1340)

[Traduction]

La présidente: Madame Martin-Laforge, je vous laisse le temps de donner une réponse courte, parce que le temps prévu pour cette série de questions est écoulé. Allez-y.

[Français]

Mme Sylvia Martin-Laforge: Je vous remercie, monsieur Gourde, de votre question.

[Traduction]

Je dois dire que, au Québec, CBC/Radio-Canada est gérée depuis Toronto.

Malheureusement, nous croyons que le fait d'accorder une plus grande attention à la communauté anglophone du Québec, certainement dans les régions rurales, serait très utile pour notre communauté, pour nos jeunes et pour les emplois au Québec; donc, plus d'investissements au Québec seraient nécessaires.

J'espère que quelqu'un d'autre posera la même question, pour que je puisse poursuivre mes observations.

Merci, monsieur Gourde.

La présidente: Merci.

Je demande aux députés de bien vouloir respecter le temps de parole, étant donné que nous avons beaucoup dépassé le temps prévu

pour cette série de questions. Lorsque je vous donne 30 secondes, cela ne veut pas dire que vous pouvez poser les questions durant 30 secondes. Cela veut dire que vous pouvez poser une question en 15 secondes pour obtenir une réponse en 15 secondes. Je suis désolée.

Très bien. Je vais maintenant donner la parole aux libéraux.

La parole est maintenant à Mme Lattanzio pour cinq minutes.

Mme Patricia Lattanzio (Saint-Léonard—Saint-Michel, Lib.): Merci, madame la présidente. Je vais profiter du fait que Mme Martin-Laforge a la possibilité de poursuivre sa réponse. Cependant, je vais également lui poser la question suivante.

Selon Statistique Canada, en 2021, madame Martin-Laforge, une peu plus d'un million de citoyens de la province du Québec déclarent que l'anglais est leur langue maternelle. À l'heure actuelle, nous savons que ce nombre s'élève maintenant à 1,3 million de personnes. Votre organisation, comme nous le savons tous, vise à s'assurer que la communauté anglophone du Québec continue d'être bien desservie et soutenue étant donné que, bien entendu, elle mérite aussi de savoir ce qui se passe dans ses communautés. Pouvez-vous nous parler de l'importance de fournir ces services et cette information aux Canadiens en anglais et en français et nous dire en quoi les compressions promises par les conservateurs au budget du radiodiffuseur national, CBC/Radio-Canada, mettraient en danger ces deux communautés de langue minoritaire?

Mme Sylvia Martin-Laforge: Merci de poser la question.

Nous souhaitons vraiment que CBC et Radio-Canada continuent de collaborer, étant donné que, comme d'autres personnes l'ont dit ici aujourd'hui, la collaboration est l'ingrédient magique qui fait fonctionner ce radiodiffuseur public.

Je ne sais pas si les membres du Comité le savent, mais Statistique Canada mènera bientôt une étude, c'est-à-dire l'enquête sur la population de langue officielle en situation minoritaire. Statistique Canada a mené cette enquête post-censitaire en 2022 pour recueillir de l'information détaillée au sujet des populations anglophones au Québec et des populations francophones dans d'autres provinces et territoires. Cette enquête vise à comprendre les divers aspects de cette communauté, y compris l'accès à l'éducation et à la santé, ainsi que les pratiques linguistiques de tous les jours. Cette enquête sera incroyablement importante pour CBC/Radio-Canada quant à la prestation de services aux communautés.

De plus, les communautés de langue officielle ne vivent pas seulement dans les communautés de langues officielles. Nous vivons là où vit Mme Kolt; nous vivons partout au Canada, et nous devons donc collaborer pour offrir aux communautés de langues officielles en situation minoritaire des services de radiodiffusion dans les deux langues officielles.

C'est ce que je voulais dire, madame Lattanzio; et c'est aussi une enquête très importante qui, je crois comprendre, sera publiée juste avant Noël.

Mme Patricia Lattanzio: D'accord.

Je voulais seulement connaître votre opinion. Croyez-vous que quiconque serait mieux servi si davantage de sociétés de médias étrangères couvraient des événements canadiens? Par exemple, la chaîne CNN pourrait couvrir la saison canadienne des incendies de forêt ou des questions linguistiques, comme nous l'avons vu au cours des dernières années, tout comme CTV ou Global News?

Mme Sylvia Martin-Laforge: Bon, laissez-moi vous donner un exemple d'un événement qui est survenu il y a de cela quelques années à Chelsea, au Québec, à propos d'une jeune femme dans le système scolaire qui, en raison de son port du voile, a été réaffectée vers un emploi administratif. C'était un événement très local. Je ne suis pas certaine que cet événement aurait été traité de la même manière dans les médias francophones et anglophones, que ce soit Radio-Canada, TVA ou un autre média. Je ne suis pas certaine non plus que cet événement aurait le moins dit été diffusé dans le reste du Canada CBC/Radio-Canada et le journal local de l'AJRQ n'avaient pas réagi au quart de tour. Nous avons besoin de cette combinaison des médias, télévisuels et écrits, pour raconter nos histoires au reste du Canada. Pas à CNN...

Les gens sont surtout intéressés par les mauvaises nouvelles, et non par les bonnes nouvelles. Voilà l'autre côté de la médaille. Nous comptons sur CBC/Radio-Canada pour transmettre les bons coups de nos communautés au reste du Canada — et non dans une chambre d'écho, qui ne s'adresse qu'à nous-mêmes, mais plutôt au reste du Canada.

• (1345)

Mme Patricia Lattanzio: Merci, madame Martin-Laforge, pour tout ce que vous et QCGN faites.

[Français]

Ma prochaine question s'adresse à Mme Charette.

[Traduction]

La présidente: Vous disposez de 30 secondes.

[Français]

Mme Patricia Lattanzio: Vous entendez les députés conservateurs dire qu'ils s'inquiètent du licenciement d'un peu plus d'une centaine d'employés, y compris certains que vous représentez. Vous les entendez aussi dire qu'ils veulent éliminer le financement de CBC/Radio-Canada, ce qui entraînerait le licenciement de milliers de personnes.

Que pensez-vous de ces deux idées contradictoires qui sortent de la même bouche?

Mme Annick Charette: La question m'est-elle adressée?

Mme Patricia Lattanzio: Oui, c'est le cas.

Mme Annick Charette: Il y a eu un délai, et je n'ai pas entendu la question.

Mme Patricia Lattanzio: Madame la présidente, est-ce que je peux poser ma question sans perdre du temps de parole?

Mme Annick Charette: J'ai entendu la question, mais je n'ai pas entendu mon nom.

Mme Patricia Lattanzio: D'accord.

[Traduction]

La présidente: Oui, vous pouvez répéter la question, madame Lattanzio. Allez-y.

[Français]

Mme Patricia Lattanzio: Je vais la répéter, madame Charette.

Vous entendez les députés conservateurs dire qu'ils s'inquiètent du licenciement d'un peu plus d'une centaine d'employés, y compris certains que vous représentez. Vous les entendez ensuite dire qu'ils veulent éliminer le financement de CBC/Radio-Canada, ce qui va entraîner le licenciement de milliers de personnes.

Que pensez-vous de ces deux idées contradictoires qui sortent de la même bouche?

Mme Annick Charette: D'abord, pour licencier des gens, il faut avoir des motifs de le faire.

Je sais que ça s'est passé dans un état de panique. De plus, de l'information inexacte circulait concernant le nombre de postes à supprimer. Un licenciement, ce n'est jamais plaisant. Évidemment, nous défendons tous les gens avec qui nous travaillons. Nous nous interrogeons toujours de l'effet que peut avoir la perte d'un emploi.

Comme je vous l'ai dit, cela a des effets sur les équipes et sur la capacité de vouloir s'y investir. Je travaille dans le milieu culturel, pas seulement dans celui de Radio-Canada. Si on enlevait le financement de Radio-Canada, cela aurait un effet incroyable sur les productions et sur la capacité de l'écosystème de production au Québec et au Canada.

Comme je l'ai aussi mentionné plus tôt, Radio-Canada déclenche des processus de financement, et elle génère des productions qui répondent à des standards différents des standards commerciaux, heureusement d'ailleurs.

Mme Patricia Lattanzio: Ne voyez-vous pas cela comme étant contradictoire?

[Traduction]

La présidente: Merci, madame Charette.

[Français]

Mme Annick Charette: Vous le soulignez...

[Traduction]

La présidente: Merci beaucoup.

Je cède la parole à M. Champoux pour deux minutes et demie, mais avant de faire cela, nous devons faire traverser tout le monde à la Chambre pour la période de questions. J'espère que les conservateurs et les libéraux seront d'accord pour retirer les deux dernières questions à la fin de cette séance.

M. Damien Kurek: Pouvons-nous simplement les raccourcir?

La présidente: Vous pouvez les raccourcir afin qu'elles durent deux minutes et demie chacune.

Monsieur Champoux, vous disposez de deux minutes et demie.

Je compte sur vous, mesdames et messieurs.

[Français]

M. Martin Champoux: Merci, madame la présidente.

Vu la largesse que vous avez accordée à ma collègue tantôt, j'aimerais aussi bénéficier d'un peu de largesse de votre part, étant donné que, deux minutes et demie, c'est très court.

Cela dit, madame Charette, vous avez répondu en partie à une question que je voulais vous poser sur l'incidence des coupes de CBC sur Radio-Canada et sur l'écosystème de production de contenu de qualité.

Cela m'amène à vous demander ce que vous pensez du rapport que le gouvernement du Québec a en main concernant l'avenir du diffuseur public. Certaines recommandations vous interpellent-elles plus que d'autres?

Mme Annick Charette: Je ne l'ai pas sous les yeux. Voulez-vous m'éclairer sur les recommandations en question?

M. Martin Champoux: Je pensais que vous aviez été consultée pour ce qui est de l'élaboration de ce rapport.

Certaines des recommandations feront peut-être partie d'une réflexion future sur le renouvellement du mandat de CBC/Radio-Canada.

Que pensez-vous de la perception du gouvernement du Québec quant à sa participation à l'élaboration du nouveau mandat du diffuseur public?

Mme Annick Charette: Le gouvernement du Québec est très inquiet. Il a d'ailleurs constitué un autre comité sur l'avenir de l'audiovisuel à cet égard. Il est très inquiet au sujet de la dénaturalisation possible, du peu de place qui serait faite à la production francophone et de l'accueil dans notre écosystème de joueurs comme Netflix et Disney. Ces entreprises auront évidemment des préférences quant aux produits. Elles voudront retenir des produits dont le contenu est universel. Je pense notamment aux productions anglophones dont l'approche, sur le plan social, est plus en phase avec ce qui se fait aux États-Unis.

La société québécoise a des particularités. Nous aimons un certain nombre de choses. Nous voulons que certaines valeurs soient reflétées dans les productions audiovisuelles. Je doute que les gros producteurs, comme Netflix, voient les choses de la même façon. Je pense que le gouvernement du Québec a aussi des doutes à cet égard. Sa position est donc fondée sur certaines valeurs.

• (1350)

M. Martin Champoux: Je voudrais vous poser une dernière question, puisque notre temps de parole est limité.

Selon les sondages, les conservateurs ont de bonnes chances de prendre le pouvoir en 2025. Or, ils menacent de couper le financement de CBC/Radio-Canada. Ce sera aussi probablement le cas pour les contenus liés à la culture. On connaît leur affection légendaire pour la culture, surtout quand il s'agit de supprimer des budgets.

Pensez-vous que le milieu culturel, les médias en général, et même les gens d'affaires se sont suffisamment mobilisés et qu'ils sont conscients du danger qu'un gouvernement conservateur peut représenter pour la culture au Québec?

Mme Annick Charette: C'est ce que je souhaite. Ils devraient se mobiliser et avoir conscience du danger qui vise la culture. Nous travaillerons sur cet aspect, parce que nous prenons cette menace très au sérieux. Notre existence et notre particularité sont en jeu, tout comme notre vision de la société, tant québécoise que canadienne.

M. Martin Champoux: Il reste que, même si vous parlez à ces gens, je n'ai pas l'impression que cela résonne au-delà du cercle des gens directement visés. La société en général devrait vraiment beaucoup s'inquiéter de cette éventualité, mais nous n'entendons pas grand-chose présentement en ce sens.

Mme Annick Charette: J'espère que nous ferons davantage entendre notre voix dans l'avenir.

M. Martin Champoux: Nous ferons équipe et nous nous donnons des nouvelles.

Merci.

La présidente: Merci, monsieur Champoux.

[Traduction]

Madame Ashton, vous disposez de deux minutes et demie.

Mme Niki Ashton: Merci.

Madame Kolt, vous avez parlé de la manière dont la présence de CBC/Radio-Canada nous aide à transmettre l'information dont nous avons besoin, qu'il s'agisse d'événements mondiaux, de politique, d'art et de culture. Cette présence est également importante quand il s'agit d'urgences publiques. D'immenses incendies ont fait des ravages dans le Nord du Manitoba l'été passé, et un certain nombre de feux ont sévi à Flin Flon. Celui qui est survenu près de Cranberry Portage, comme nous le savons, était également très près de Flin Flon, ce qui a engendré une évacuation de dernière minute. Le feu était tellement intense qu'il a également brûlé les câbles à fibre optique menant à Flin Flon, privant Flin Flon, une des communautés les plus importantes dans notre région, de connexion Internet pendant plusieurs jours.

Nous savons qu'Arctic Radio a accompli un travail héroïque en informant les citoyens locaux de cette réalité, mais la vérité est que nous n'avons pas bénéficié d'une présence de CBC/Radio-Canada ici, dans le Nord, afin de parler de cette urgence publique, de parler de ce que signifiait cet effet domino pour nos communautés, des feux de forêt jusqu'à la perte de connexion Internet et des télécommunications. Surtout, CBC/Radio-Canada n'a pas accordé de voix à cette crise que certaines communautés du Nord ont dû affronter.

À quel point est-il crucial que des médias installés localement et en région comme CBC/Radio-Canada nous fassent part de cette réalité, de cette précarité, surtout étant donné que nous savons que les urgences publiques comme les feux de forêt risquent de faire de plus en plus partie de notre vie ici, dans le Nord du Manitoba?

Mme Crystal Kolt: J'ai été très active dans cette situation particulière survenue à la ville de Flin Flon. Pendant ces trois jours où nous n'avions aucun lien avec le reste du monde, le petit Flin Flon Arts Council avait acheté trois dispositifs Starlink. Il y en a un qui s'est retrouvé à la caserne de pompiers, afin que les pompiers puissent communiquer entre eux. Un autre est allé au Comité des affaires du Nord pour les évacués, et le troisième est allé à l'aéroport pour que les avions puissent atterrir. À part cela, nous étions complètement coupés du reste du monde.

Arctic Radio — vous avez raison — a fait un merveilleux travail pour nous aider à communiquer. Sinon, nous étions littéralement en train de courir d'une maison à une autre et d'un bureau à un autre pour savoir ce qui se passait et ce qui allait se passer.

Nous avons besoin d'être en mesure de mieux communiquer avec le reste du pays et avec le reste de la province lorsque de tels événements se produisent. De tels événements vont survenir plus souvent qu'autrement. La communication est un élément essentiel. Cet événement a agi comme une révélation: à notre époque, de telles choses peuvent se produire, et nous pouvons être vraiment perdus sans ces outils de communication. Cela est crucial. Nous avons besoin d'être en mesure de communiquer entre nous et avec le reste du pays.

La présidente: Merci, madame Ashton.

Je cède maintenant la parole à M. Kurek pour deux minutes et demie.

M. Damien Kurek: Merci beaucoup, madame la présidente.

Je tiens à remercier nos témoins de leur contribution aux discussions que nous avons eues aujourd'hui.

Madame la présidente, dans le dernier bloc, j'ai mentionné qu'il avait été révélé grâce à une demande d'accès à l'information que le gouvernement libéral avait dépensé plus de 970 000 \$ pour que Statistique Canada réalise une émission de baladodiffusion qui a récolté 229 abonnés au total. Il s'agissait d'un gaspillage incroyable de l'argent des contribuables, avec un rendement du capital investi pitoyable dans le meilleur des cas. Il s'agissait véritablement d'un gaspillage colossal de l'argent que les contribuables ont obtenu à la sueur de leur front.

Madame la présidente, je voudrais déposer la motion suivante, qui a fait l'objet d'un avis vendredi. J'espère qu'elle pourra être adoptée avec diligence afin qu'elle serve de déclaration claire de la part du Comité selon laquelle ce type de dépense est inacceptable:

Étant donné que, à l'heure où la population canadienne est confrontée à la pire crise du coût de la vie depuis une génération, des documents récemment obtenus révèlent que le gouvernement libéral a dépensé plus de 970 000 \$ pour que Statistique Canada produise une émission de baladodiffusion qui compte seulement 229 abonnés, le Comité convoque le statisticien en chef et de hauts fonctionnaires de Statistique Canada et déclare à la Chambre qu'il condamne cet abus scandaleux de l'argent des contribuables.

Madame la présidente, je dépose cette motion ici, aujourd'hui, et j'espère que cette motion pleine de gros bon sens pourra être soutenue par le Comité.

Merci.

• (1355)

La présidente: Merci, monsieur Kurek.

J'ai une question. Pouvez-vous apporter quelques clarifications quant à cette motion? Que voulez-vous dire par « convoquer le statisticien en chef »? Comment voudriez-vous entrer en contact avec lui — par téléphone? Comment l'appelons-nous? Comment procédons-nous?

M. Damien Kurek: Je suis convaincu que notre greffière très compétente pourrait être en mesure de s'arranger pour que, dans une réunion future, nous puissions recevoir le statisticien en chef.

La présidente: Voulez-vous dire que vous voudriez l'amener à comparaître au Comité?

M. Damien Kurek: Oui.

La présidente: Alors, je vais tout simplement ajouter cela. Je vais remplacer cela par « le Comité demande au statisticien en chef de »... « inviter » est un terme plus approprié.

Merci beaucoup.

Je crois qu'il y a maintenant une motion à l'étude, mais avant que nous en traitions, je voudrais remercier chaleureusement nos témoins d'avoir comparu, de nous avoir fourni de bonnes informations et d'être si passionnés par l'étude que nous menons. Je voudrais vous remercier sincèrement tandis que nous nous apprêtons à discuter du reste de cette affaire.

Y a-t-il des interventions?

Monsieur Noormohamed, allez-y.

M. Taleeb Noormohamed: Je voudrais remercier mon honorable collègue, M. Kurek, d'avoir déposé cette motion. J'ai un immense respect pour lui; cependant, il a dit qu'il s'agissait d'une « motion pleine de gros bon sens ». J'ai de la difficulté à comprendre où se trouve le gros bon sens dans cette discussion à propos

d'émissions de baladodiffusion, alors que leurs propres membres sont muselés lorsqu'ils apparaissent dans des émissions de baladodiffusion et qu'ils y font des déclarations que leur chef n'aime pas.

Peut-être que l'opposition pourrait considérer l'ajout d'un amendement. Je sais qu'elle fait le tour des comités avec cette motion. Je crois que nous sommes rendus à huit en ce moment. Peut-être pourrions-nous amender cette motion afin d'inviter le député de Peace River—Westlock pour qu'il puisse en dire plus sur ses expériences avec les émissions de baladodiffusion et sur ce qui se passe lorsqu'il fait des déclarations que son chef n'aime pas ou lorsque les membres de son parti sont pris au dépourvu.

Parlons de statistiques. En fin de compte, c'est le gouvernement Harper qui a éviscéré Statistique Canada. C'est le gouvernement Harper qui a abandonné le questionnaire détaillé de recensement. C'est le gouvernement Harper qui a privé les experts, les entreprises, les parties intéressées ou les chercheurs de données de haute qualité lors de son mandat, mais nous sommes au courant qu'il n'aime pas la science, alors j'imagine que cela ne fait pas une grande différence.

Écoutez, notre gouvernement croit en une prise de décisions axée sur les données probantes. Il comprend l'importance des statistiques et des données et sait qu'il est important de rejoindre les Canadiens de nombreuses manières différentes. Je ne vais pas défendre cette émission de baladodiffusion, car il me semble qu'il s'agit de l'argument d'un homme de paille, d'un argument vide et fallacieux. J'estime que si les consommateurs sont véritablement intéressés à parler d'émissions de baladodiffusion, pourquoi ne mènerions-nous pas une enquête visant à découvrir pourquoi le député de Peace River—Westlock n'a pas été autorisé à comparaître à un comité pour parler de son propre projet de loi après avoir fait une apparition dans cette émission de baladodiffusion?

Pour éviter de gêner nos amis conservateurs, nous allons voter contre cette motion et passer à autre chose, ou nous pourrions bien nous mettre à amender cette motion d'une manière que mon cher ami n'aimerait peut-être pas.

La présidente: Vous n'avez pas d'amendement.

M. Taleeb Noormohamed: Non, nous allons voter contre cette motion.

La présidente: Merci.

Puis-je suggérer le terme « personne »?

M. Taleeb Noormohamed: Pardon?

La présidente: Vous ne m'avez pas compris.

J'ai dit, puis-je suggérer le terme « personne de paille » au lieu de « homme de paille »?

M. Taleeb Noormohamed: Personne de paille — oui, bien sûr.

La présidente: Merci.

D'accord, monsieur Noormohamed.

Monsieur Jivani, allez-y.

M. Jamil Jivani: Merci, madame la présidente.

Afin de respecter le temps qui nous est imparti, je ne parlerai pas très longtemps. Je suis cependant d'avis que nous avons beaucoup entendu parler de gaspillage de l'argent des contribuables lors des témoignages de la Fédération canadienne des contribuables. Cela concorde parfaitement avec ce que notre comité a entendu de la part des témoins que nous avons invités. Il s'agit là d'un exemple flagrant de gaspillage de l'argent des contribuables qui mérite l'attention de notre comité. La façon dont de telles décisions sont prises, en ne tenant presque pas compte de ce que traverse le peuple canadien en ce moment — cela mérite d'être sérieusement examiné.

Merci.

• (1400)

La présidente: Merci, monsieur Jivani.

Je donne maintenant la parole à M. Champoux.

Monsieur Champoux, allez-y.

[Français]

M. Martin Champoux: Madame la présidente, pour les mêmes raisons que celles que j'ai énoncées il y a quelques jours à peine, je m'oppose à ce genre de motion qui est déposée spontanément, à la

dernière minute des réunions. Nous n'avons pas le temps d'en débattre proprement et d'entendre des arguments de part et d'autre. Quand on voudra débattre de motions de façon sérieuse et rigoureuse, on les déposera à un moment où on aura le temps de les débattre proprement.

Merci.

[Traduction]

La présidente: Merci, monsieur Champoux.

Je vais maintenant céder la parole à M. Noormohamed.

M. Taleeb Noormohamed: Je n'ai rien à ajouter. Je crois que si nous sommes prêts à voter, nous devrions passer au vote.

La présidente: D'accord. Si personne d'autre ne souhaite prendre la parole, je vais demander le vote.

(La motion est rejetée par 7 voix contre 4.)

La présidente: Merci.

Maintenant, je vais lever la séance.

La séance est levée.

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la Loi sur le droit d'auteur. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre des communes.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la Loi sur le droit d'auteur.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante :
<https://www.noscommunes.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

The proceedings of the House of Commons and its committees are hereby made available to provide greater public access. The parliamentary privilege of the House of Commons to control the publication and broadcast of the proceedings of the House of Commons and its committees is nonetheless reserved. All copyrights therein are also reserved.

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the Copyright Act. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the Copyright Act.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Also available on the House of Commons website at the following address: <https://www.ourcommons.ca>